



Relations entre les USA et l'Afrique

Note d'orientation pour l'Afrique Centrale

Rapport final



juillet 2014

Table des matières

Table des matières.....	2
Liste des sigles, acronymes et abréviations	3
Résumé.....	6
Contexte et justification de l'étude	8
1. Paix et sécurité	9
1.1. Volet militaire USA-Afrique centrale	11
1.2. Volet Sécuritaire.....	13
1.2.1. La prise en compte de la sécurité énergétique	15
1.2.2. Face à face américano-chinois en Afrique Centrale	26
2. Démocratie et leadership.....	28
2.1. Gouvernance et Leadership	28
2.1.1. Les capacités de gouvernance en Afrique	33
2.1.2. Les autres acteurs de la gouvernance.....	36
2.2. Les structures de contrôle des actions gouvernementales	40
2.2.1 Le pouvoir législatif.....	40
2.2.2 Les autres structures de contrôle.....	40
2.2.3. Indicateur de la corruption.....	41
2.2.4. Indicateur de gouvernance	41
3. Economie	45
3.1. Le commerce	45
3.2. L'agriculture.....	53
3.3. Investissement et infrastructure.....	54
4. socio-culturels	56
4.1. Quelques actions des USA en Afrique centrale dans le domaine éducatif	56
4.2. Quelques actions des USA en Afrique centrale dans le domaine de la santé	57
Recommandations.....	58
□ Recommandations pour les USA	58
□ Recommandation pour les africains	59
Conclusion	60
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	63

Liste des sigles, acronymes et abréviations

AC	: Afrique Centrale
ACBF	: Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique
ACOTA	: Contingency Operations Training Assistance
ACRI	: Initiative de Réponse à la Crise Africaine
ADS	: Agent Distributor Service
AFDL	: Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo
AFL-CIO	: American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations
AFRICOM	: commandement militaire américain en Afrique
AGCI	: African Growth and Competitiveness Initiative
AGOA	: African Growth and Opportunity Act
APD	: l'aide publique au développement
BAD	: Banque africaine de développement
CAPP	: Canadian Association of Petroleum Producers
CEMAC	: Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale
CENI	: Commission électorale nationale indépendante
CEPGL	: Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
CFA	: Communauté financière d'Afrique
CIA	: Central Intelligence Agency
CMA	: Customized Market Analyses
CNPC	: China National Petroleum Corp
CORE	: Congress of Racial Equality
EDA	: Gauche Démocratique Unifiée
EU	: European Union
FGT	: Foreign Government Tender
FMI	: Fonds Monétaire International
FNL	: Forces nationales de libération
FNLA	: Front National de Libération de l'Angola

IBP	: International Buyer Program
ICP	: International Company Profile
IDE	: Investissements directs étrangers
IDH	: l'Indicateur de développement humain du pays
IMET	: International Military Education and Training
IMI	: International Marketing Insight
ISA	: Industrial Sector Analysis
ITIE	: Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
M23	: Mouvement du 23 mai
MCA	: Millennium Challenge Account
MPLA	: Mouvement populaire de libération de l'Angola
MPRI	: Military Professional Resources Inc
NAACP	: National Association for the Advancement of Colored People
NNPC	: Nigerian National Petroleum Company
NSC	: Conseil de sécurité nationale
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OPIC	: Organisme indépendant du gouvernement américain pour la promotion des investissements américains à l'étranger
OSC	: Coopération pour la Sécurité de l'ambassade
OUA	: Organisation de l'Unité Africaine
PEPFAR	: Plan d'urgence du président contre le Sida
QG	: Quartier général
RDC	: République Démocratique du Congo
SNPC	: Société nationale des pétroles du Congo
TBI	: traités bilatéraux d'investissement
TDA	: Trade and Development Agency

TIC	: Technologies de l'information et de la communication
TOP	: Trade Opportunity Program
TRADE	: Trade for African Development and Entreprises
UNITA	: Union national pour l'indépendance totale de l'Angola
URSS	: Union des républiques socialistes soviétiques
USA	: United States of America
USAID	: United States Agency for International Development
USITC	: United States International Trade Commission
USTDA	: United States Trade and Development Agency
VIH	: Virus d'immuno-déficience humaine

Résumé

01. Le présent rapport explore les relations USA – Afrique et ses impacts potentiels sur :

- (i) la paix et la sécurité,
- (ii) la démocratie et le leadership,
- (iii) l'économie en ses différents aspects,
- (iv) les matières socio-culturelles.

02. Un accent particulier est mis sur la région de l'Afrique Centrale qui comprend une dizaine d'Etats, même si les découpages peuvent différer légèrement en suivant les perspectives d'approches.

03. Les USA en Afrique s'appuient sur des acteurs institutionnels et des acteurs non institutionnels dans une sous-région très jeune avec l'une des proportions les plus élevées de travailleurs non qualifiés ou semi-qualifiés, qui souffre cruellement d'un manque de capacités dans les secteurs public et privé, sans compter le défi majeur du chômage massif des jeunes. Toutes ces difficultés pouvant néanmoins être surmontées grâce à la coopération économique, politique et sociale que la sous-région peut bâtir avec les USA.

04. Bien que les Etats d'Afrique Centrale aient déployé des efforts importants dans le sens d'une meilleure intégration avec les USA, ces dernières années, notamment par la coopération: (i) en matière d'aide au développement (à travers l'USAID), (ii)militaire (à travers l'AFRICOM), (iii) économique (à travers l'AGOA), seul le Rwanda rentre dans les règles de gouvernance acceptable dans la sous-région et manifeste une progression significative avec une valeur de 3,5 à l'indicateur de gouvernance.

05. La politique sécuritaire américaine depuis 2001 est plus active et poursuit trois priorités : lutter contre le terrorisme, endiguer les extrémismes par l'assistance militaire, renforcer les échanges et les investissements (notamment dans l'industrie pétrolière dans le golfe de Guinée) de façon à ce que les échanges avec toute l'Afrique passent de 17 % en 2008 à 25 % en 2020).

06. Le développement des échanges et de l'aide fondée sur le libre commerce des USA s'appuient sur la doctrine des « Etats pivots » ayant une capacité régulatrice dans différentes régions et apportant des réponses à des risques asymétriques comme des conflits intra-étatiques, des Etats défaillants et des extrémismes contre lesquels la supériorité technologique est insuffisante. Il faut certainement faire évoluer cette doctrine pour plus de souplesse et plus de place accorder à la gouvernance d'institutions démocratiques.

07. Les USA s'appuient sur la démocratie et le marché en s'appuyant sur l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) pour améliorer les échanges commerciaux actuellement limités entre l'Afrique et les Etats-Unis. Ils comptent sur le commerce pour compléter leur défense préventive en façonnant l'environnement par la diffusion de normes, de valeurs et de standards américains.

08. L'AGOA en Afrique Centrale concerne surtout l'industrie du pétrole et, dans une moindre mesure, le textile. Aucun Etat d'Afrique Centrale n'est officiellement éligible selon les différents critères : ils ont besoins de réaliser des progrès continus vers l'économie de marché, respecter la loi et la liberté du commerce, et mettre en place des politiques de réduction de la pauvreté et de protection des droits de la personne pour que les USA renforcent leur présence militaire et diplomatique dans la région.

09. Les USA sont le premier partenaire commercial bilatéral de l'Afrique. Néanmoins, les importations africaines vers les USA ne sont qu'à 2 % du total de leurs importations. L'AGOA jusqu'à présent n'a eu que peu d'impact sur les relations commerciales USA – Afrique Centrale qui dominées par l'industrie pétrolière.

Contexte et justification de l'étude

A l'initiative de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF), la présente note de réflexions a été rédigée dans la perspective du prochain Sommet « **Etats-Unis d'Amérique – Afrique** » (du 4 au 6 Août 2014, à Washington, D.C.). Elle tire sa principale justification dans la nécessité d'examiner les relations entre les USA et l'Afrique à partir d'une perspective régionale, en l'occurrence l'Afrique Centrale.

Un effort conséquent a été effectué pour clairement faire ressortir, pour chaque pays concerné et à travers différentes sources d'informations, une analyse à la fois transversale et sectorielle pertinente. A l'aide de données primaires et secondaires, et d'autres études antérieures, nous avons essayé de dégager les impératifs en matière de renforcement des capacités susceptibles de renforcer des relations USA-Afrique qui gagneraient à s'approfondir au bénéfice réciproque des partenaires en présence et de leurs peuples.

L'étude s'efforce de fournir un point de vue structuré sur l'état, l'évolution, les enjeux des relations entre les USA et les Etats de l'Afrique Centrale, sachant qu'elles comportent des défis à relever en termes d'opportunités et de possibilités pour chaque pays de la sous-région.

Pour l'heure, force est de reconnaître que la sous-région ne manque pas d'intérêt. En effet, l'Afrique Centrale représente plus ou moins une dizaine de pays¹ ayant tous des relations plus ou moins anciennes avec les USA. Il existe, certes des nuances importantes et des enjeux complexes dans ces relations que nous nous sommes efforcés de faire ressortir.

Pour offrir une meilleure compréhension de la démarche politique des USA en Afrique Centrale, un premier point de vue s'articule autour de la paix et la sécurité alors qu'un second point traite les questions liées à la démocratie et au leadership en Afrique en général, avec un accent particulier mis sur l'Afrique Centrale pour éclairer l'influence des USA.

Le troisième point revient sur l'analyse économique des rapports entre les USA et l'Afrique Centrale. Et enfin, le quatrième point aborde le domaine des relations les USA et l'Afrique Centrale sur le plan social et culturel, notamment en matière de santé et d'éducation.

Comme chacun s'en doute, l'Afrique est confrontée à plusieurs défis à l'horizon 2015. Pourtant, elle ne pourra pas en relever certains à l'échéance sans une meilleure coopération à l'échelle internationale et pour d'autres elle aura besoin d'une dynamique de plusieurs facteurs internes (action

politique, contexte social et l'évolution du contexte économiques). Ainsi, nous apportons également quelques recommandations pour améliorer les relations particulières et anciennes entre les USA et l'Afrique.

1. Paix et sécurité

Les conflits violents et le pouvoir des acteurs armés non étatiques restent des caractéristiques distinctives de l'Afrique en général au XXI^{ème} siècle. La violence organisée y a fait des millions de morts et déplacé des multitudes encore plus grandes, les exposant à d'innombrables fléaux en ce compris l'ignorance, la maladie et la pauvreté. Des générations d'enfants et de jeunes adultes sont restées traumatisées par la rupture du lien de confiance traditionnel avec les structures publiques d'autorité au sein des collectivités locales.

Les systèmes d'éducation et de santé sont profondément dégradés, l'infrastructure des transports a été perturbée rendant les déplacements mal aisés. Les causes de tant de dégâts faits à l'écologie du continent (à ses écosystèmes, ses cours d'eau, sa flore et sa faune) sont encore mal appréciés à ce jour : ce que l'on sait à tout le moins c'est le fait que les coûts directs et indirects des conflits depuis 2000 ont été estimés à près de 900 milliards USD² en Afrique.

Le défi politique à relever est celui de la promotion des processus de résolution des conflits et de l'identification des entités capables de faire face aux acteurs armés non étatiques lorsque les forces de sécurité du gouvernement hôte s'avèrent inaptes à cet égard.

Que les groupes visés soient les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) ou le M23 dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), Front populaire pour le redressement au Tchad, des Forces nationales de libération (FNL) au Burundi ..., les opérations de paix se sont vu attribuer un rôle de premier plan dans la lutte contre ces « auteurs de troubles ».

Jusque dans les années 1990, les interventions américaines directes en Afrique étaient relativement rares. Comme les États-Unis se concentraient sur les guerres du Vietnam et de Corée ou sur d'autres projets militaires en Asie et en Amérique latine, ils ont préféré affirmer leur influence en Afrique par des pressions politiques et au travers de leurs réseaux³.

Après le retrait des forces internationales de maintien de la paix en Afrique, mené par les USA, en octobre 1993, une nouvelle série d'opérations de paix a été lancée sur le continent à la fin des années 1990, notamment au Sierra Leone, en RDC et en République centrafricaine.

Une enquête menée en 2013 par Tom Dispatch, analysant des documents officiels et diverses sources d'information, a révélé que l'armée américaine était impliquée dans au moins 49 des 54 pays

africains entre 2012 et 2013, dans des activités comme des raids des forces spéciales ou encore la formation de milices (Turse 2014)⁴.

En juillet, des troupes de la Brigade de combat se sont rendues au Burundi; en août, des déploiements en République démocratique du Congo; en septembre, activités au Tchad, au Togo, au Cameroun, à Sao Tomé-et-Principe; et, d'après les documents, en décembre, il y avait des activités prévues au Cameroun. En somme, la 2^{de} Brigade de Combat de l'armée, 1^{ère} division d'infanterie, a mené 128 « activités » différentes dans 28 pays africains durant l'année 2013 (Turse 2014)⁵.

La politique africaine des USA est construite autour de grands axes fédérateurs et se concentre sur ce qu'ils appellent des « Etats pivots » : l'Afrique du sud, l'Ethiopie, le Kenya, l'Ouganda et le Sénégal. Aucun Etat de l'Afrique Centrale ne figure dans ce tableau, même si les USA retiennent pour leur importance stratégique et sécuritaire, des pays comme la RD Congo, le Rwanda, l'Angola, le Sao Tome e Principe. Les relations USA – RDC sont anciennes et complexes comme nous l'avons déjà relevé plus haut. Plus récemment, c'est avant tout les conflits récurrents à l'Est de la RDC et ses multiples ramifications dans toute la sous-région qui a focalisé l'attention des diplomates des deux pays.

La Secrétaire d'Etat Clinton a été la première officielle de ce rang depuis longtemps à visiter la RDC au début de son mandat en 2009. Depuis, les groupes rebelles et le gouvernement de la RDC ont signé des accords de paix pour faire cesser les violences sous toutes leurs formes alors que les violences sexuelles comme arme de guerre se poursuivent.

Antérieurement, le conflit en RDC avait reçu quelques attentions, comme le vote du *DRC Relief Act*, mais la partie congolaise a toujours considéré ces initiatives incompatibles avec l'ampleur du drame. La RDC a le deuxième plus bas revenu de PIB par personne malgré ses réserves de minéraux bruts estimées à 2400 milliards de dollars. Pendant les guerres du Congo de 1996 à 2003, les USA s'en sont tenu à une approche autour des « Pivotal States » qui n'ont pas été profitable à la partie congolaise qui n'en faisait pas partie, plusieurs observateurs considérant même que les USA se sont détournés de ce pays alors même que leurs multinationales ont bénéficié du pillage qui s'y déroulait⁶. Le Secrétaire d'Etat Clinton s'est illustré particulièrement en faisant le voyage de Goma (RDC) illustrant un changement dans la perspective américaine de cette région, plaçant la RDC dans ses priorités, avec l'objectif qu'elle a qualifié de « pierre angulaire » de la politique étrangère américaine : la promotion de la femme et des jeunes filles dans le monde.

1.1. Volet militaire USA-Afrique centrale

La politique africaine des USA est essentiellement basée autour de trois grands axes :

- la lutte contre le terrorisme ;
- la sécurité énergétique;
- l'expansion du marché et de la démocratie.

La création en 2007 d'un nouveau commandement militaire américain en Afrique (Africom), doté de pouvoirs civils et militaires, a remis en question toute la politique africaine des USA dans un contexte de lutte contre le terrorisme, de recherche de nouveaux approvisionnements énergétiques, de rivalité grandissante avec la Chine et d'exigences accrues vis-à-vis de l'administration Obama. En effet, la crainte d'une militarisation générale de l'action étrangère américaine croît dans les pays africains qui multiplient les accords militaires mais continuent de refuser l'idée d'accueillir une base permanente chez eux.

Les observateurs américains sont aussi sceptiques face à l'empiètement croissant de la Défense sur la diplomatie, l'humanitaire et le développement. Ainsi, le rôle de l'Africom doit-il davantage se préciser et sortir de l'ambiguïté afin de gagner en efficacité et en légitimité.

Africom résulte de l'accroissement des intérêts économiques, et par ricochet des intérêts stratégiques, des USA en Afrique. Structure diplomatique et militaire, pensée, conçue et déployée par et pour les USA, Africom est présentée comme le résultat d'une consultation avec leurs partenaires africains. Certes, les USA rappellent les prescriptions de leurs partenaires africains structurent les actions d'Africom :

- la coopération militaire américaine doit prendre en compte le fait que ses partenaires africains disposent d'armées professionnelles et intègres ;
- ces armées sont attachées à la légitimité, portées par des institutions professionnelles ;
- ces armées possèdent des capacités nationale et régionale pour combattre la criminalité transnationale ;
- la capacité opérationnelle de leurs armées doit pouvoir leur permettre de participer aux efforts internationaux de maintien de la paix.

Les USA se réjouissent que ces exigences africaines coïncident avec des considérations auxquelles ils ont eux même pensé. Ce qui précède semble donner une façade démocratique et professionnelle des armées africaines qu'il n'est plus nécessaire d'améliorer. Or, c'est justement le professionnalisme et l'ancrage démocratique qui leur manquent le plus et vient fausser l'intelligibilité de ces prescriptions.

Les USA ne prennent en considération ces prescriptions que par soucis diplomatiques et assument, de façon générale, que les armées africaines n'ont pas tous ces mérites. Aussi, travaillent-ils pour plus de professionnalisation et de renforcement du caractère démocratique de leurs pratiques.

Par ailleurs, l'Unité de commandement militaire de l'armée américaine, l'Africom, n'a pas été en mesure de séduire les pays potentiellement intéressés par ce projet et continue d'être dépendante de la présence militaire dans la péninsule arabique avec son QG en Allemagne. D'une manière générale, les USA sont peu enclins à l'engagement direct en Afrique, sauf en cas d'impérieuse nécessité⁷.

Si les USA disent prendre en compte la volonté de leurs partenaires africains, Africom reste une démarche sécuritaire américaine et les partenaires africains ont été consultés pour la forme. En effet, Africom est un outil conçu pour pallier les insuffisances africaines dans un contexte où les intérêts américains ne cessent de croître et les menaces aussi.

A la création de cette structure, les autorités américaines avaient amorcé des discussions avec certains pays africains à propos du siège d'Africom. Confrontées à quelques réticences, elles ont provisoirement maintenu son quartier général à Stuttgart. Quatre ans après, l'option officielle est celle du maintien à long terme le QG en Allemagne, une situation laisse entrevoir que la concertation que met en avant les Etats Unis reste à parfaire sur le pays africain susceptible d'accueillir Africom, notamment préciser les contours géostratégiques et les objectifs d'Africom. Lors de sa tournée africaine de février 2008, le général Ward a été plusieurs fois interpellé à ce sujet.

Les contours géostratégiques et l'importance stratégique d'Africom s'analysent aussi à travers l'importance des moyens qu'elle mobilise. Entre le 1er octobre 2007, date de sa création et fin 2008, cette structure a bénéficié d'un budget de 125 millions de dollars. En 2009, son budget était de 310 millions de dollars. En 2010, il est de 302 millions de dollars. Ces budgets qui servent au fonctionnement, paiement des salaires du personnel civil etc. ne prennent pas en compte les fonds alloués aux exercices. Africom emploie en octobre 2011, 2000 personnels dont 1500 à son quartier général à Stuttgart en Allemagne (La Revue Géopolitique, 2011).

L'Afrique centrale reste à ce jour relativement épargnée par le terrorisme de la multinationale du terrorisme Al Qaïda dans le Sahara. Mais le Cameroun et le Tchad sont affectés par les crises nigérianes, Centrafricaine et du Darfour. Les Sebbabs somaliens et autres mouvements terroristes peuvent être aspirés par les cycles de violence aux confins du Rwanda, de l'Ouganda et de la RDC.

L'analyse de l'exposé des motifs du commandement militaire américain en Afrique mentionne le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix. Africom veut être un outil au service de

la paix et de la sécurité régionale. En somme, Africom veut contribuer à la garantie de la sécurité sur le continent pour un épanouissement politique et économique.

Cette approche reprend une préoccupation onusienne (l'Agenda pour la paix, 1992) qui soulignait l'interdépendance entre un développement économique et social durable et l'instauration de la paix. Les programmes occidentaux en réponse à ce rapport vont se multiplier et se concurrencer pour « aider l'Afrique » : la Force de Réponse aux Crises Africaines est créée en 1996, puis remplacée par « l'initiative de Réponse à la Crise Africaine », ACRI, devenu en 2002, l'African Contingency Operations Training Assistance (ACOTA).

Au regard de ce qui précède, pour situer l'Africom par rapport la grande mobilisation pour la paix en Afrique, il faut dire *a priori* que si cette structure s'inscrit dans les solidarités bilatérales et le défi de la responsabilisation de l'Afrique, cependant, elle n'est pas structurée par une démarche multilatérale concertée.

L'hypothèse qui structure cette partie est que la coopération militaire (AFRICOM, l'IMET, l'EDA, l'ACOTA,...) constitue le bateau amiral de la lutte anti terroriste des Etats-Unis en Afrique. C'est donc pour ne pas exposer leurs partenaires africains dont les lacunes sécuritaires sont connues, et pour ne pas raviver la détermination des mouvements terroristes à frapper leurs intérêts en Afrique, que les Etats-Unis évitent d'afficher sa vocation antiterroriste.

1.2. Volet Sécuritaire

La sous- région d'Afrique centrale a connu non seulement le théâtre des conflits armés, les violences politiques, les déplacements massifs des populations, mais aussi et surtout le terrain des rivalités et convoitises des puissances extérieures. Aujourd'hui, la dimension géopolitique et stratégique de l'Afrique centrale est au centre des contraintes Sécuritaires. La sous-région fait face à plusieurs menaces sur le plan sécuritaire.

Des origines des USA à la seconde guerre mondiale, la Politique étrangère américaine à l'égard de l'Afrique a été marquée au fil du temps par une relative indifférence tant elle a subi peu de changements majeurs d'approche à ce jour (Schraeder, 1994)⁸.

Après la seconde guerre mondiale, la lutte contre l'expansion du communisme qui lui a servi de pivot jusqu'en 1989. Il faut rappeler que les intérêts américains en Afrique centrale sont apparus nettement sous l'impulsion du Secrétaire d'Etat H. Kissinger (1974) qui placera l'Angola comme la charnière de la Politique africaine des USA où se joue la lutte contre l'expansion du communisme.

Par conséquent, l'administration Ford poursuivra sur cette lancée pour autoriser des interventions militaires secrètes (*covertoperations*) dans ce pays pour empêcher le MPLA prosoviétique de

s'emparer du pouvoir. Mais les efforts américains furent voués à l'échec et ce mouvement politique accédera au pouvoir en 1975 : pourtant, la politique du « *containment* » (confinement) va être pour longtemps le vecteur de la Politique des USA en Afrique centrale quand on considère le rôle qu'un régime comme celui de l'ex-Zaïre va avoir durant plus de trois décennies.

L'Afrique central est l'une de sous région qui représente pour Washington un intérêt non négligeable. Depuis la fin de la guerre froide deux axes principaux se sont affirmés. L'un de stratégique découlant du 11 septembre et mettant l'accent sur l'impératif de lutter contre l'islamisme radical qui gagne du terrain en Afrique centrale (Tchad), l'autre qui vise à conquérir les marchés africains et à sécuriser les approvisionnements énergétiques qui sont appelés à prendre plus d'importance dès lors que l'instabilité gagne le Moyen-Orient.

Quelques actions des USA en Afrique centrale en matière de paix et sécurité

Cas de la Tchad

- Du 11 au 12 juin 2014, le Général de Brigade Kenneth H. Moore, Jr., Commandant Général adjoint de l'armée américaine pour la zone Afrique (USRAF), a visité le Tchad. Au cours de cette visite, le General de Brigade Moore a célébré la réussite d'un partenariat entre USARAF et les Forces armées tchadiennes. Le personnel militaire médical du Tchad et des USA ont participé à un exercice de formation et préparation médical conjoint intitulé MEDRETE 14-5, qui a eu lieu à N'Djamena, au Tchad du 2 au 12 juin 2014. MEDRETE 14-5 a permis aux professionnels médicaux des deux armées de construire et de renforcer les compétences médicales. L'exercice est axé sur la capacité de faire une chirurgie traumatologique efficace en appui aux Operations de Soutien de la Paix des Nations Unies/les Opérations de Maintien de la Paix et d'Assistance Humanitaire et de Secours en cas de désastre, et l'échange des meilleurs pratiques médicales. Les USA et le Tchad ont des relations bilatérales en cours. Cet engagement a renforcé la voie pour des engagements supplémentaires prévus pour cette année au Tchad.
- Du 14 avril au 9 mai 2014, une équipe de marines de la Spéciale Purpose Marine Air-Ground Task Force Africa (SPMAGTF) a collaboré avec la brigade mobile du ministère de l'agriculture et l'environnement tchadien, un groupe de travail dont le but est de répondre rapidement aux soupçons de braconnages. Ce programme, financé par le Département d'Etat d'Américain, a formé 100 gardes forestiers, aidé à développer leurs compétences avec un groupe de petites unités tactiques et les équipements de patrouilles, des gammes de tirs sur distance connues, la navigation terrestre et l'exploitation du site. Ces compétences aideront à éviter le braconnage, enquêter sur les incidents et poursuivre les criminels. Le groupe de

travail Marine air-sol (SPMAGTF) est le principal organisme pour la conduite de toutes les missions sur toute la gamme des opérations militaires du Corps des Marines.

Cas de la RDC

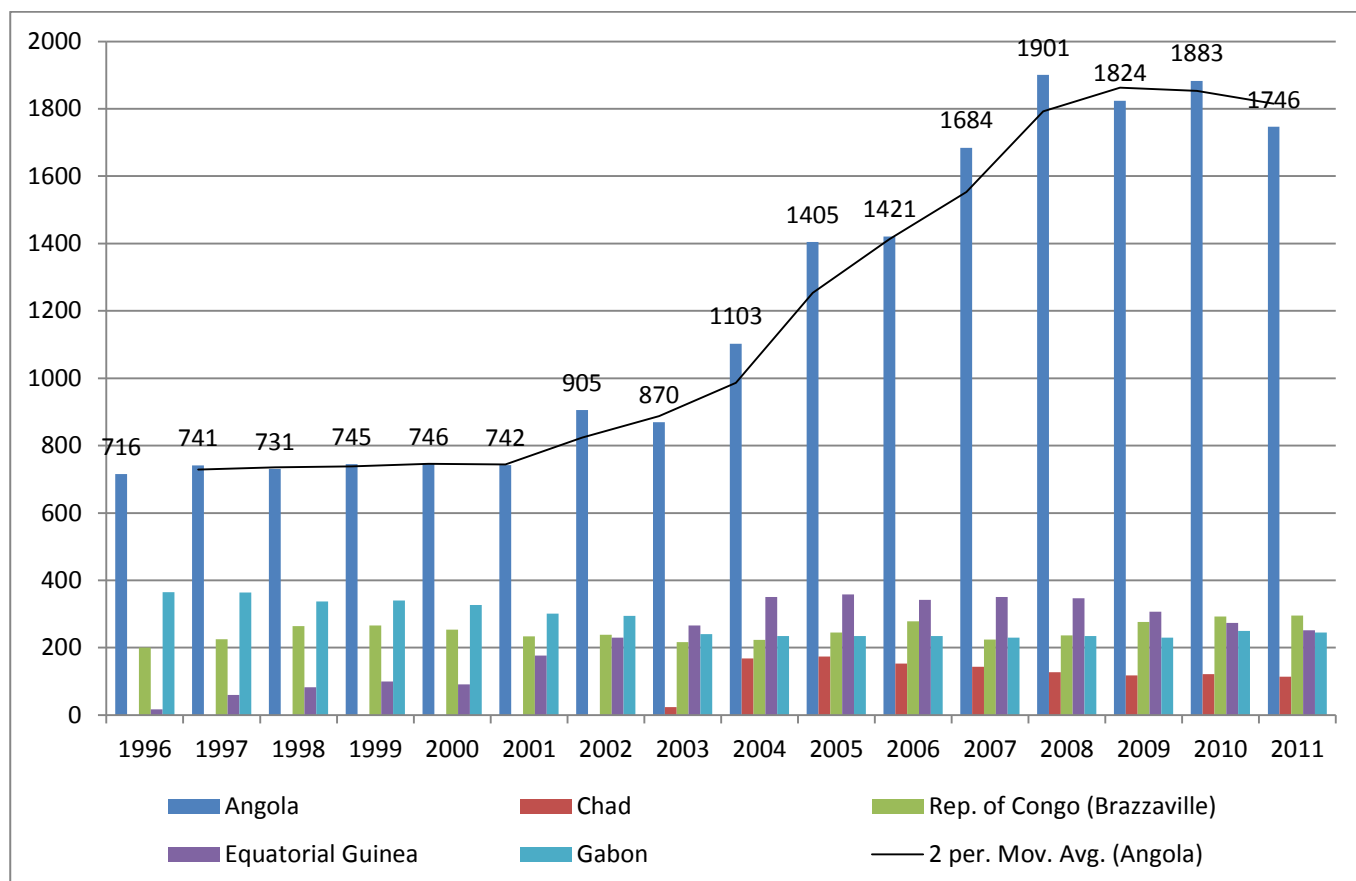
- Au cours de la dernière semaine du mois de Février 2014, le Bureau de l'Ambassade de la coopération de sécurité a organisé une formation sur l'état de droit pour 2000 nouvelles recrues de l'armée de la RDC, ainsi que l'inauguration de laboratoires d'anglais dans les écoles militaires de deux villes de la RDC (Kinshasa et Kananga), et une formation exclusivement féminine aux opérations civilo-militaires (CMO). Au cours de la formation DIILS (de l'Institut d'Etudes Juridiques Internationales du Département de la Défense Américain) le plus grand événement dans l'histoire de DIILS 2000 nouvelles recrues des FARDC ont été formées aux droits de l'homme avant leur déploiement.
- Du 10 au 27 septembre 2013, le Bureau de Coopération pour la Sécurité de l'ambassade (OSC) a organisé une série de formation pour les FARDC à la base de Kitona dans la province du Bas-Congo. Le programme, appelé « Lion Rouge », visait à renforcer et évaluer la relation entre l'armée congolaise, les forces navales et terrestres américaines, ainsi que le Département d'Etat américain et le Département américain de la Défense⁹.

1.2.1. La prise en compte de la sécurité énergétique

La concurrence mondiale pour de nouvelles découvertes de sources d'hydrocarbures et l'accroissement des infrastructures en Afrique ont une importance capitale dans la position de ce continent dans la sécurité énergétique des USA. À la lumière des évolutions récentes des réalités géopolitiques, tels que la demande croissante des économies émergentes comme la Chine et l'Inde et le désir des USA de réduire leur dépendance énergétique vis-à-vis pays d'un Moyen-Orient de plus en plus imprévisible, l'Afrique focalise les attentions en tant que fournisseur d'énergie. Les importations de pétrole africain sont en augmentation, particulièrement celles de l'Afrique subsaharienne (Goldwyn, 2009 : 30)¹⁰.

Les USA veulent maintenir des relations avec d'importants fournisseurs de pétrole et de gaz naturel, un approvisionnement énergétique depuis une région d'Afrique où leur présence est ancienne et réclamée aujourd'hui. Certains pays producteurs de pétrole africains du centre sont relativement stables (la Guinée Equatoriale, le Gabon, le Congo-Brazzaville) et pourraient jouer un rôle accru dans ces perspectives (voir le graphique ci-dessus), compte tenu de leur production pétrolière qu'est croissante.

Figure n°1: Principaux pays producteurs de pétrole et leurs évolutions en Afrique centrale



Source : www.nosdonnees.fr/dataset/groups/bilan-statistique-de-l-energie-modiale-bp

D'autres encore doivent prendre des mesures pour se rapprocher de cet objectif, compte tenu d'incertitudes liées à la situation, leurs gouvernements devraient conduire des réformes urgentes. La plus grande source des importations US de pétrole en Afrique reste le Nigeria, avec 8% des importations, un pays qui préoccupe l'ensemble de la communauté internationale, et les USA particulièrement, en raison de menaces croissantes sur sa sécurité intérieure causées des mouvements extrémiste religieux. Même si certains ont souligné la possibilité de programmes américains émergents pour soutenir la sécurité maritime au large des côtes du Nigeria, toute nouvelle action militaire pourrait avoir des conséquences négatives ou nourrir un anti-américanisme déjà feutré.

L'administration Bush semble avoir reconnu ce fait et s'est abstenu d'utiliser l'armée pour assurer la sécurité des approvisionnements en pétrole. La nouvelle administration a continué cette politique, et a continué à fournir une aide au Nigeria dans un certain nombre de domaines, y compris la gouvernance et le renforcement des capacités militaires, et appuie le programme de réformes présenté par l'administration nigériane ; des changements importants en ce qui concerne le Nigéria ne sont pas à l'ordre du jour.

L'administration Obama a déjà fait des efforts pour maintenir de solides relations avec les pays africains exportateurs de pétrole, particulièrement aux cours des visites de la secrétaire Clinton au Nigeria et en Angola. Les thèmes de la bonne gouvernance et de la transparence ont été abordés au Nigéria puisqu'il s'agit d'un sujet fondamental de la vision du président Obama pour l'Afrique ainsi que d'un aspect dominant de la sécurisation et d'une meilleure utilisation des ressources énergétiques du Nigeria par les USA.

L'administration Obama a reconnu rencontrer quelques difficultés avec certains pays africains richement dotés en ressources énergétiques. Dans un effort pour appuyer une gestion responsable des revenus pétroliers, les USA ont doté de 6 millions de dollars l'Initiative de transparence des industries extractives de la Banque mondiale (ITIE). Au cours de l'administration Bush, les USA n'ont contribué à l'ITIE que quand ils étaient forcés de le faire¹¹. Les secrétaires d'État sous l'administration Bush ont également visité l'Angola et le Nigeria, bien que la visite de C. Powell en Angola en 2002 ait porté principalement sur le processus de paix à ce moment.

L'administration Obama a également fait un certain nombre d'investissements dans les énergies alternatives pour réduire à terme la dépendance des USA vis-à-vis de certaines sources pétrolières étrangères, mais il est difficile de dire comment cela va affecter spécifiquement les importations de pétrole en provenance d'Afrique : 80 milliards de dollars ont été investis dans l'accroissement des sources d'énergie propre, des économies d'énergie ont ainsi été réalisées pour la première fois en une décennie. L'administration Bush avait également pris des mesures pour réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole étranger mais elle mettait plus l'accent sur des sources telles que l'éthanol et le nucléaire.

Dans l'ensemble, l'administration Obama n'a pas traité avec les pays producteurs de pétrole d'une manière radicalement différente, mais elle a marqué sa différence par ses engagements en faveur des sources d'énergie propres et la protection de l'environnement.

A. Perspectives sur fond de rivalités pétrolières

En Afrique centrale, le pétrole constitue le socle économique pour plusieurs économies nationales et il va encore jouer un rôle crucial dans les années à venir. En effet, si l'Afrique subsaharienne représente 5% du pétrole mondial cela ne l'empêche pas de jouer un rôle-clé dans la géostratégie mondiale du pétrole, un rôle en rien comparable, par exemple, avec celui du coton pourtant matière première importante dans les relations USA-Afrique. Les enjeux géopolitique et économique sont colossaux et, comme on s'est attelé à le montrer plus haut, peut être même aussi importants que dans les pays du Moyen-Orient sensibles aux tensions politiques.

Les USA ont clairement misé sur le développement de l'industrie pétrolière africaine pour sécuriser leurs approvisionnements. On sait déjà qu'ils accordent peu de crédit aux formes classiques de l'aide publique au développement (APD) : elle s'établit à 0,16% de leur PIB. En 2004, 8 milliards de dollars ont été dépensés pour l'Afrique – à rapporter aux 87 milliards de rallonge accordée pour la guerre en Irak la même année (Sébille-Lopez, 2006). Pour eux, la promotion de la démocratie et l'insertion dans les échanges mondiaux apportent une contribution efficace au développement.

L'Afrique qui est entrée depuis longtemps dans la mondialisation ne représente que moins de 2% des échanges à l'échelle du globe. Quoiqu'il en soit, dans la perspective américaine, on peut améliorer la situation, tout en garantissant la démocratie et l'ouverture économique. Mais force est de reconnaître que les dispositions de l'AGOA sont ambiguës : la précarité liée à la révision annuelle de la liste des produits éligibles (pour protéger éventuellement l'économie des Etats-Unis) et à celle des bénéficiaires (en fonction du respect des conditionnalités), ce qui n'est pas très favorable aux investissements (Latreille 2003).

Dans les faits, l'objectif de développement de l'industrie pétrolière africaine dépend grandement de l'implication des africains, tant le pétrole domine les échanges entre les USA et l'Afrique.

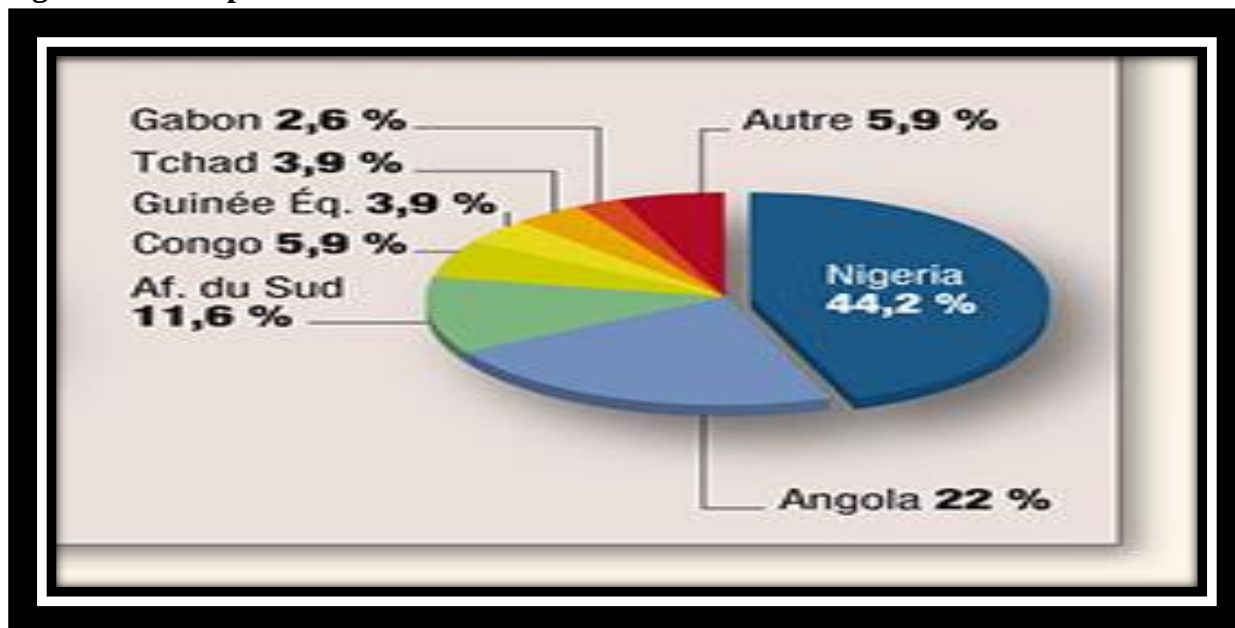
Les USA représentent 4,5% de la population mondiale, mais 25% de la consommation de pétrole. De ce fait, les USA sont le seul pays à avoir une politique énergétique d'envergure mondiale, avec les moyens économiques et militaires y afférents (Sébille-Lopez 2006).

Les années 1990 marquent un tournant dans la politique énergétique des USA qui se concrétisera dans le contexte de l'après 11/09/2001. Désormais, il s'agit de choisir entre deux options : mettre l'accent sur les économies d'énergie et le développement des énergies alternatives, ou augmenter les importations.

C'est cette seconde option qui retient encore l'attention des pouvoirs publics américains, avec l'objectif de stimuler l'offre mondiale, et notamment sa diversité, pour diminuer la dépendance vis-à-vis du Moyen-Orient. Dans un marché aussi mondialisé, les « barils marginaux » – c'est-à-dire venant en appoint aux grandes productions – ont une grande influence sur les prix.

Les zones géographiques stratégiques dans cette perspective sont naturellement la Caspienne et l'Afrique, particulièrement le Golfe de Guinée.

Figure n° 2 : les partenaires africains des Etats-Unis



Source : <http://www.jeuneafrique.com/photos/014082009151603000000agoabis.png>

Explicitement, l'intérêt pour les USA et le développement de l'Afrique est évident. La part de l'Afrique pourrait ainsi continuer de progresser dans la fourniture pétrolière des USA jusqu'à 15% (ce qui équivaut à l'offre saoudienne), voire à 25% d'ici 2015.

La création de cet environnement favorable à l'investissement pétrolier dépasse les seuls aspects militaires : en Guinée Equatoriale, les compagnies pétrolières américaines contribuent au processus de délimitation des frontières entre Sao Tome, le Nigeria, le Cameroun et le Gabon. Une fois obtenues les garanties sur la sécurité politique et juridique des investissements, une société de sécurité (MPRI) proche de l'armée américaine en assurera la sécurité physique (Donner, 2004). La nouvelle politique pétrolière en Afrique se traduit ainsi par l'intervention de différents acteurs américains multiples (voir 1.1. la gestion de la politique africaine des USA), publics ou privés, concourant aux mêmes buts.

Cela étant, si les compagnies pétrolières américaines sont bien représentées dans la nouvelle compétition pétrolière africaine, cela ne peut être interprété comme une volonté hégémonique de contrôle exclusif des ressources : l'enjeu premier reste, une fois de plus, est le développement de l'offre.

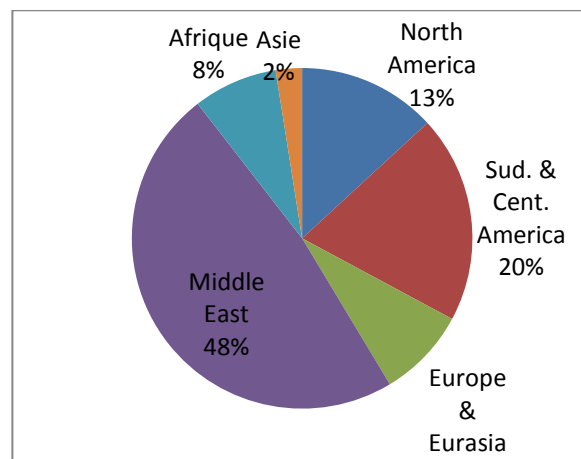
La croissance démographique des pays du Sud associée à la croissance économique notamment dans les pays émergents géants comme la Chine et l'Inde se traduisent par une hausse sensible de la demande mondiale de pétrole. Les incertitudes géopolitiques du Moyen Orient se conjuguent avec cette tendance pour donner à tout gisement secondaire une dimension stratégique. Les prévisions de

maintien durable des cours des hydrocarbures à un niveau élevé encourageant des activités de prospection et d'exploration un peu partout. Les côtes africaines sont parmi les plus convoitées. Une âpre concurrence oppose opérateurs historiques et nouveaux venus.

B. Les atouts africains

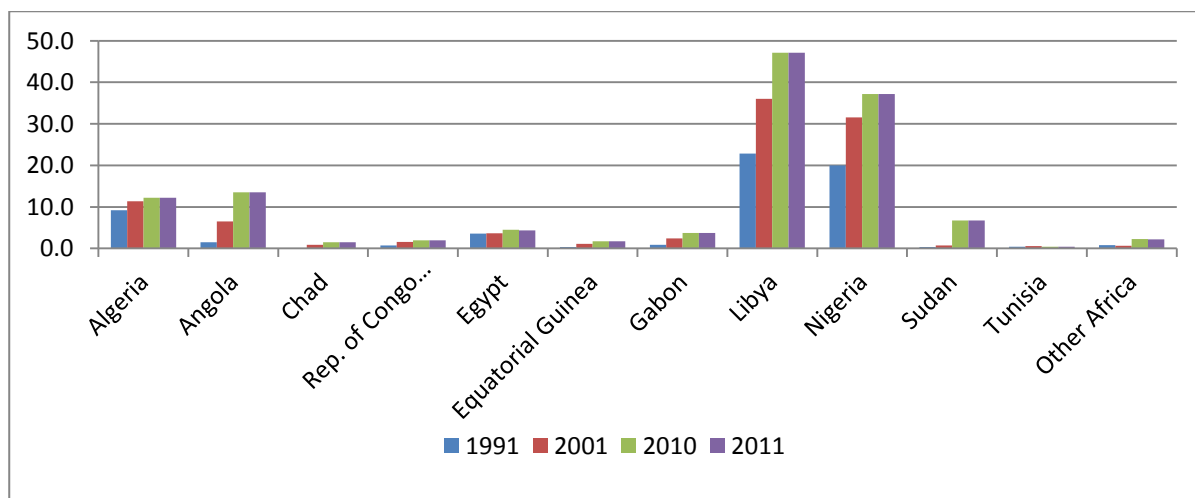
L'Afrique entière représente 8% des réserves mondiales de pétrole en 2011, soit autant que le seul Irak. Ces réserves sont très inégalement distribuées (voir le tableau ci-dessous sur réserves africaines de pétrole) : le Nigeria et la Libye, à eux seuls, en recèlent les deux tiers. L'Afrique sub-saharienne ne pèse qu'environ 5% des réserves mondiales, situées pour l'essentiel dans le Golfe de Guinée (55 milliards de barils).

Figure n° 3: Réserves mondiales pétrole



Source : <http://www.jeuneafrique.com/photos/014082009151603000000agoabis.png>

Figure n° 4: Réserves africaines de pétrole



Source : www.nosdonnees.fr/dataset/groups/bilan-statistique-de-l-energie-modiale-bp

Pour ses utilisateurs, notamment américains, le pétrole africain possède des atouts même si les coûts d'exploitation ne semblent pas très compétitifs. L'intérêt ici est dans sa position géographique, avec un temps de transport vers les USA plus court que celui provenant du Moyen-Orient : il est politiquement en sécurité, loin des zones d'instabilité du levant islamique.

Les progrès techniques récents augmentent de manière significative la part de production off shore, donc à l'abri de troubles éventuels.

Tableau n° 1: Réserves africaines de pétrole

	Algérie	Angola	Tchad	Rep. Con	Egypt	Eq. Guin.	Gabon	Libya	Nigeria	Soudan	Tunisie	Autres pays (Afrique)
1991	9,2	1,4	-	0,7	3,5	0,3	0,9	22,8	20,0	0,3	0,4	0,8
2001	11,3	6,5	0,9	1,6	3,7	1,1	2,4	36,0	31,5	0,7	0,5	0,6
2010	12,2	13,5	1,5	1,9	4,5	1,7	3,7	47,1	37,2	6,7	0,4	2,3
2011	12,2	13,5	1,5	1,9	4,3	1,7	3,7	47,1	37,2	6,7	0,4	2,2

Source : www.nosdonnees.fr/dataset/groups/bilan-statistique-de-l-energie-modiale-bp

Le Golfe de Guinée, en Afrique centrale, fournit 30% de l'activité (prospection production) de Total, 35% de celle de Chevron, 15% de celle de Shell. Les Etats africains doivent, dans la plupart des cas, améliorer leur position vis-à-vis des compagnies pétrolières : pour le moment, ils ne disposent pas d'une expertise nationale suffisante pour défendre au mieux leurs intérêts. Le contraire leur aurait permis d'améliorer la concurrence entre firmes et de négocier des conditions plus avantageuses. Il y a donc nettement des besoins en renforcement des capacités dans ce domaine industriel extrêmement important dans toute la sous-région du centre de l'Afrique.

C. Nouveaux acteurs

L'industrie pétrolière africaine a connu de fulgurants progrès depuis la fin des années 1990 qui ont conduit inéluctablement à un renouvellement des principaux acteurs dans le secteur. On pourrait mentionner l'existence de quatre catégories d'acteurs :

- les compagnies nationales (NNPC au Nigeria, SNPC au Congo, SONANGOL en Angola) développées depuis les années 1960 ou 1970 ;
- les joint-ventures (ou les contrats de partage de production) qui laissent aux compagnies étrangères les charges d'investissement contre une part substantielle de la production ;
- les majors (une anglo-hollandaise, une britannique, une française et une américaine) ;
- les compagnies indépendantes de taille moyenne.

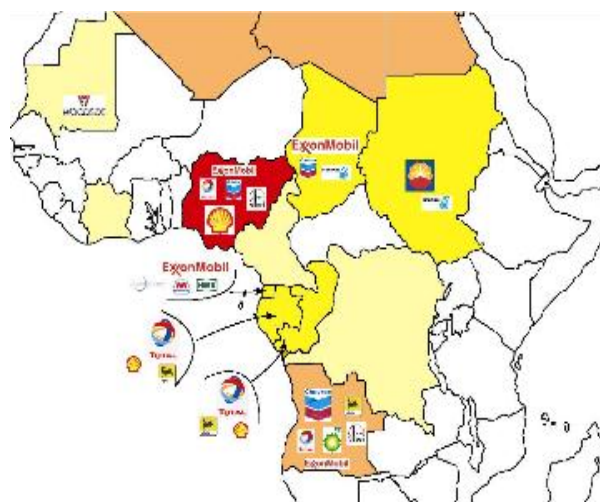
On retrouve toutes ces firmes solidement implantées dans le Golfe de Guinée et réparties dans les principaux pays de l'Afrique Centrale, depuis le Nigeria, le Gabon, le Tchad, le Cameroun, le Congo et la RD Congo. Les intérêts américains dans Chevron Texaco sont particulièrement présents en Angola et au Nigeria. Mais l'arrivée d'Exxon Mobil au cours des dernières années constitue une évolution récente : la première entreprise privée mondiale s'est solidement implantée en Angola, en Guinée Equatoriale, au Tchad et prochainement à Sao Tomé.

Moins grandes que les majors, les compagnies indépendantes sont les nouvelles venues et sont en assez grand nombre. D'origines diversifiées, elles sont américaines mais aussi australiennes, canadiennes ou européennes (Norvège, Danemark Royaume Uni, France, Espagne) et travaillent sur des segments de marchés où les majors sont absentes, comme l'exploitation de gisements en fin de cycle qui sont moins rentables pour des grandes compagnies (i.e. PERENCO en RDC) ou la prospection pionnière pour elles-mêmes et encore la revente aux majors de production qu'elles n'ont pas les moyens d'exploiter (i.e. ENCANA au Tchad).

Enfin, il est particulièrement intéressant de souligner le fait que les compagnies nationales des pays émergents, notamment la Malaisie et la Chine, sont également présentes sur le continent. Leurs intentions envers l'Afrique Centrale sont évidentes alors que, par exemple, les besoins énergétiques de la Chine sont passés de 10 à 20% de la demande mondiale entre 2000 et 2010 (Sébille-Lopez 2006). La Chine est à ce jour le second importateur de pétrole africain juste derrière les USA. Elle tire du continent environ 25% de ses importations, soit 10% de plus qu'il y a 20 ans.

Pour ces pays émergents, il s'agit autant d'acquérir de l'expérience et des technologies à l'international que de sécuriser des sources d'approvisionnement exclusif (Lafargue 2005).

Carte 1 : Implantation des compagnies pétrolières



Source : Sébille-Lopez (2006)

- **Nouvelle géographie du pétrole en Afrique Centrale**

La hiérarchie des pays producteurs a connu un renouvellement partiel de sorte que toute l'industrie pétrolière africaine n'est plus complètement dominée par quelques sociétés nationales importantes qui – sans être menacées – cèdent quelque peu du terrain à l'occasion d'une plus grande ouverture dans le secteur depuis 1999, tant dans l'exploration que dans la production.

L'Angola apparaît comme le pays au potentiel pétrolier et gazier le plus important dans la sous-région. Elle attire tous les acteurs identifiés, américains, européens et asiatiques et sa production actuelle est de l'ordre du million de barils/jour. Associée au pavillon national SONANGOL, CHEVRON TEXACO domine surtout à Cabinda à côté d'AGIP (Italie) et de TOTAL (France). EXXON MOBIL est l'opérateur du Bloc 15, un grand bloc d'offshore profond avec BP, AGIP et NORSE HYDRO. TOTAL est l'opérateur du Bloc 17, en association avec EXXON, BP, STATOIL et NORSE HYDRO.

La Guinée Equatoriale fait figure de nouvel eldorado dans la sous-région. Si la firme espagnole CEPSAY est celle qui y a faite les premières découvertes, c'est les firmes américaines qui dominent aujourd'hui le paysage de l'industrie d'exploration-production pétrolière dans ce pays. La production a explosé à la fin des années 1990 pour atteindre 350.000 barils/jour en 2004. Deux tiers des concessions ont été attribuées à des opérateurs américains du temps de l'administration Bush – d'après une enquête du *The Nation*, paraissant à New York d'avril 2002 (Sébille-Lopez 2006 : 174).

On trouve aussi des indépendantes importantes comme MARATHON OIL, OCEANENERGY, AMERADA HESS. Tout près de la Guinée Equatoriale, Sao Tome et Principe est probablement promis à devenir producteur dans le contexte d'une joint-venture avec le Nigeria qui sera présentée comme un modèle du genre en matière de coopération régionale, avec l'appui des compagnies américaines.

Parmi les nouveaux pays producteurs se trouvent également des Etats possédant des gisements enclavés, comme le Soudan (300.000 barils/jour) et le Tchad (200.000 barils/jour), où l'intérêt économique tient aux perspectives à la hausse des cours qui occultent les risques géopolitiques auxquels ces pays sont exposés du fait de la proximité des mouvances terroristes.

Il existe un dernier groupe de pays, enfin, où la production pétrolière commence à décliner, principalement le Congo Brazzaville et le Gabon (produisant tous deux environ 240.000 barils/jour), c'est aussi le cas du Cameroun (60.000 barils/jour). Les grandes firmes les délaissent progressivement et ils deviennent alors intéressants pour les petites firmes indépendantes. Les prospections en cours ont profilé de potentiels de production considérable sur le Graben Albertin du

lac Albert, dans l'Est de la RDC, malheureusement avec des coûts d'opportunité importants pour l'environnement naturel unique de ce pays.

En définitive, tous les pays de l'Afrique centrale devraient pouvoir tirer le meilleur parti de l'effervescence pétrolière à condition de veiller à organiser l'ascension de leurs propres champions nationaux afin qu'ils soient mieux préparés à la coopération aux meilleures conditions possibles qu'offrent cette industrie. L'ouverture à la concurrence, amorcée dans les années 1970-80, amplifiée dans les années 1990-2000, a certes essentiellement bénéficié aux grandes firmes internationales mais ce n'est pas le résultat d'une stratégie d'ensemble de leur part et donc ce n'est pas une fatalité.

A l'heure actuelle, la concurrence entre les puissances politiques pour l'accès au pétrole en Afrique a disparu et a été remplacée par plus d'ouverture entre firmes globalisées, même si – il faut bien le reconnaître – les firmes américaines sont particulièrement bien placées (Copinschi et Noël, 2005).

D. Pétro-dépendance des économies africaines

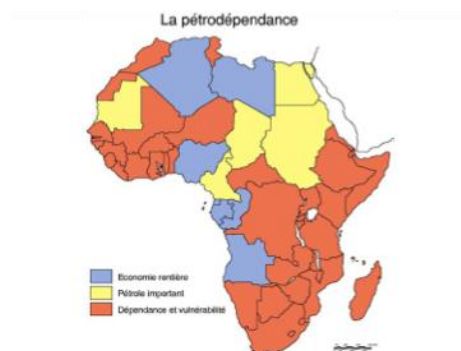
La consommation d'énergie en Afrique est faible. En effet, la nature et le niveau de la consommation énergétique sont à la fois un symptôme et un facteur du sous-développement de l'Afrique : on estime la consommation énergétique en Afrique subsaharienne à 0,5 tep/an/habitant, contre 4 en Europe et 8 aux Etats-Unis. De plus, les énergies issues des matières premières renouvelables (bois et charbon de bois) occupent une place prépondérante dans le bilan énergétique de bien des Etats : leur part est d'autant plus forte que le niveau de développement est faible.

La part du pétrole est considérable dans l'économie de presque tous les pays producteurs : il représente 80 à 90% de la valeur des exportations (Nigeria, Angola, Guinée équatoriale, Gabon, Congo, Tchad) et 40 à 50% des PIB (davantage en Guinée Equatoriale, moins au Tchad et au Cameroun) (Rosellini 2005). Sa part dans les ressources budgétaires de l'Etat varie de 25% au Cameroun à 88% au Nigeria, avec souvent entre la moitié et les trois quarts. On peut finalement distinguer trois situations pétrolières en Afrique: les Etats non producteurs, les Etats rentiers, où l'économie et le système politique sont très fortement structurés par la redistribution de l'or noir, et une catégorie intermédiaire d'Etats producteurs à un niveau limité ou dans des conditions qui font du pétrole un élément parmi d'autres de l'équation économique nationale (Tchad, Cameroun, Mauritanie, Soudan, RDC).

Dans les pays non producteurs, l'augmentation des prix du pétrole a logiquement des effets désastreux : à l'image de la RDC, réservoir d'eau, où les pénuries d'eau et d'énergie sont structurelles alors que le potentiel est suffisant à satisfaire tous les pays voisins. La dépendance pétrolière illustre la sous valorisation des potentialités énergétiques, elle-même conséquence d'une

incapacité à construire l'Etat depuis les indépendances et un véritable blocage à la diversification industrielle.

Carte 2 : Géographie de la pétro-dépendance africaine



Source : Sébille-Lopez (2006)

E. Rente et « malédiction » pétrolière en Afrique

Différents types d'explications ont été proposées pour rendre compte des effets négatifs de l'exploitation pétrolière sur les économies africaines. On a d'abord mis l'accent sur le syndrome hollandais, arguant que le fait que la hausse des exportations surévalue la monnaie et pénalise les autres exportations. Puis on s'est intéressé aux effets négatifs sur les investissements de la volatilité du taux de change. Enfin, l'accent a été mis sur les problèmes de gouvernance : dans des pays à institutions faibles, la rente alimenterait des systèmes clientélistes inefficaces en termes de développement (Collier et Hoeffler, 2005).

En Afrique centrale, l'Angola, 2^{ème} producteur au Sud du Sahara, 60% des jeunes ne sont pas scolarisés. Les dépenses d'éducation et de santé étaient de 3,4 et 4,9% entre 1997 et 2002. Le contexte de guerre ne suffit pas à expliquer des choix aussi peu influencés par les besoins du développement (Sébille-Lopez 2006).

Au Gabon, les retombées du premier choc pétrolier ont permis de financer le chemin de fer Transgabonais, qui joue depuis un rôle structurant en matière d'aménagement du territoire. La rente a été largement redistribuée, même inégalement, contribuant à une urbanisation record en Afrique (75%) (Pourtier et Magrin 2005).

En Guinée Equatoriale, la montée en puissance rapide du pétrole à la charnière du siècle s'est accompagnée d'un déclin rapide des productions agricoles comme le café, le cacao ou le bois.

Comme au Gabon 20 ans plus tôt, la rente se stérilise dans l'immobilier et les grands projets d'aménagement urbain (Malabo 2), ou encore les infrastructures de transport. L'économie est suspendue à la redistribution de la rente par l'Etat et à la consommation de produits importés (Donner 2004).

1.2.2. Face à face américano-chinois en Afrique Centrale

La position de la Chine dans la politique internationale au cours de la dernière décennie a pris de l'ampleur. Une situation que la diplomatie américaine se doit de prendre en compte pour se recentrer sur des domaines où elle désire conserver de l'influence vis-à-vis des africains, notamment en politique étrangère, en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme, d'échanges commerciaux et de droits humains.

Jusqu'à 2004, l'administration américaine ne semble pas se préoccuper de la question. L'administration s'est limitée à manifester sa préoccupation au sujet de certaines pratiques de prêts considérées comme inopportunes, elle a également insisté sur le fait que les présences américaine et chinoise en Afrique n'étaient pas un « jeu à somme nulle ¹² » (Shinn 2009).

En 2009, lorsque le premier dialogue stratégique et économique entre les USA et la Chine a lieu, il établit un large éventail de sujets internationaux et emboîte le pas à son prédécesseur, à propos des intérêts économiques des deux pays en Afrique mais aussi le règlement de la question du Darfour et un règlement pacifique du conflit opposant le Soudan au le Soudan du Sud¹³.

On peut dire que la complexité de la situation au Soudan forme l'une des lignes de clivage les plus importantes entre américains et chinois en Afrique. La Chine commerce avec le Soudan sur une base régulière qui rend les mesures d'isolement américaines et de la communauté internationale difficiles et peu efficaces. La Chine a eu recours à l'usage de son droit de veto à l'ONU pour protéger le Soudan mais elle a aussi pris des mesures face aux violations des droits de l'homme et soutenu des opérations onusiennes de maintien de la paix¹⁴.

Mais pour autant, la Chine n'a pas pour fait de progrès majeurs vis-à-vis des régimes autoritaires qu'elle soutient en Afrique. La plus grande société pétrolière chinoise, la China National Petroleum Corp. (CNPC) a signé un accord en 2009 pour agrandir l'une de ses raffineries de pétrole au Soudan, ce qui pousse à croire que le fait pour elle de reconnaître la nécessité d'une stabilisation au Darfour – même dans son propre intérêt – ne constitue pas à brève échéance une obligation pour réduire ses investissements¹⁵.

L'administration américaine actuelle considère qu'il faut poursuivre dans la voie qui consiste à

évoquer ces questions avec les dirigeants chinois. Plusieurs lobbyistes ont adressé des pétitions dans ce sens demandant au Président de mettre sur la table l'engagement chinois dans le secteur minier de la RDC¹⁶. Mais il y a peu de preuves qu'il y aurait des avancées positives dans ce sens, d'autant plus que l'action de la Chine en Afrique ne reçoit pas toujours les faveurs des médias et l'attention du public.

Il faudrait relever que l'administration américaine a placé les questions des droits de l'homme en Afrique comme plus importantes. Le Président actuel projette de lui-même une image pragmatique de celui qui s'engage avec d'autres autour d'intérêts communs même si des désaccords peuvent subsister. Nous estimons que cette attitude est utile pour atteindre des objectifs importants mais parfois il peut s'avérer plus utile de sacrifier une partie acquise de l'entente pour éclairer différemment les autres désaccords. Si l'administration américaine veut voir s'instaurer d'autres pratiques d'investissements dans la sous-région, elle devrait mettre son énorme prestige dans la balance à l'occasion de grands forums de haut niveau afin de peser au-delà des discours avec la Chine et réaffirmer sa volonté d'œuvrer à la fin des conflits au Soudan ou en RDC.

La posture non-conflictuelle des responsables de l'administration américaine à l'égard de la Chine a souligné la nécessité pour les deux pays de dépasser leurs désaccords et de travailler ensemble sur le plan diplomatique et convaincre l'Afrique par des réalisations concrètes.

2. Démocratie et leadership

Sans une stabilité envisagée comme l'élément fondateur des régimes démocratiques et de la bonne gestion économique dans les pays africains, et donc gage de sécurité, il sera très difficile de parvenir à la paix en Afrique centrale.

En effet, lorsque les régimes politiques seront convertis aux valeurs démocratiques, l'AC pourra approcher un niveau de sécurité acceptable et il sera plus facile pour les Américains de protéger leurs intérêts.

2.1. Gouvernance et Leadership

Prétextant que les régimes autocratiques étaient les mieux placés pour mobiliser et organiser les ressources en vue d'assurer le développement et l'unité nationale, la classe politique a généralisé la pratique de cette forme de gouvernement dans les pays africains à partir de la seconde moitié des années soixante. Malheureusement, ces régimes n'ont pas permis d'avoir les résultats escomptés, l'Afrique centrale étant caractérisée à la fin des années 1980 par une détérioration des conditions de vie des populations et une instabilité de l'environnement politique.

Ces régimes ont ainsi perdu leur crédibilité et leur légitimité aussi bien sur le plan interne qu'externe. Les mouvements pour la libéralisation de la vie politique qui se sont alors accélérés dans la plupart des pays africains ont permis d'obtenir des résultats comme les sociétés que les africains recherchent plus de démocratie, ils visaient également l'amélioration de leurs conditions de vie. S'il paraît difficile d'établir a priori une relation entre type de régime politique et performances économiques, il est cependant prouvé que la consolidation de la démocratie exige de bonnes performances économiques. Plus que la nature du régime ce serait plutôt la pratique de la gouvernance du pays qui expliquerait la différence dans les performances économiques. La bonne gouvernance serait de nature à garantir de meilleures performances économiques. La bonne gouvernance suppose l'existence de capacités institutionnelles, humaines et matérielles adéquates ainsi que des acteurs (l'administration publique, les pouvoirs exécutif, législatif et, judiciaire ainsi que la société civile) forts et qui s'équilibrent. Actuellement, ces conditions sont loin d'être remplies dans la majorité des pays d'Afrique centrale. Dans ces conditions, la consolidation de la pratique de la bonne gouvernance dans les pays africains exige le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des différents acteurs (notamment administration publique, pouvoir judiciaire et société civile).

L'indépendance, malheureusement, n'a pas interrompu les pratiques arbitraires des autocraties qui se sont substitués aux dirigeants coloniaux. Il faudra attendre le sursaut de la démocratisation au XX^{ème} finissant pour voir émerger les aspirations des populations à plus de liberté et à plus de démocratie. Le renouveau démocratique est apparu comme une réponse aux échecs des régimes autocratiques à atteindre les objectifs de construction de l'unité nationale et de développement économique qu'ils étaient sensés être les mieux adaptés à réaliser dans les années 1960-1970. Les résultats furent les records mondiaux des réfugiés politiques, de guerres civiles et de paupérisation de plus en plus grande des populations.

Sur le plan économique, après des performances relativement bonnes au cours des années 1960, les cours des années 1970 tous ces pays ont traversé des crises économiques profondes qui durent encore. La mauvaise gouvernance en pratique dans ces pays serait ainsi la raison principale de l'incapacité à, d'une part, éviter les tensions et crises sociales ainsi que les violences politiques et d'autre part, formuler et mettre en œuvre les réformes de politiques économiques comprises dans les programmes de stabilisation financière et d'ajustement structurel (PAS) avec le soutien du FMI et de la Banque mondiale.

La bonne gouvernance est perçue par les populations et les partenaires au développement comme indispensable pour la promotion du développement. On a ainsi assisté à des oppositions le plus souvent violentes entre, d'une part, les tenants du pouvoir et, d'autre part, les populations aspirant à plus de liberté, à plus de respects des droits de l'homme, à une meilleure distribution des richesses du pays et à une meilleure façon de diriger et de gérer le pays. Les bailleurs de fonds les plus importants du continent, les Institutions de Bretton Woods et l'Union européenne notamment, font de la bonne gouvernance un des critères d'attribution de d'aide publique au développement.

En Afrique Centrale dans tous les pays, hormis le cas de l'Angola, l'indépendance a été «octroyée» sans violence notoire. Une fois l'indépendance acquise, il fallait penser au développement économique pour l'amélioration des conditions de vie des populations. L'euphorie quasi générale qui a marqué l'accession à l'indépendance faisait miroiter des lendemains meilleurs. Toutes les dispositions fondamentales pour la démocratie et le respect des droits de l'homme étaient prises : multipartisme, liberté d'expression, de la presse, etc. Cependant le système démocratique ainsi hérité, était minimaliste et a été très vite balayé pour faire place à l'autoritarisme.

Dans la quasi-totalité des cas, les puissances coloniales n'avaient pas laissé leurs anciennes colonies dans des conditions économiques, sociales et politiques pouvant permettre la consolidation des états

et la création des nations. Les colonies avaient été constituées avec des frontières qui ne tenaient pas compte de la répartition géographique des ethnies ou des groupes religieux ou de l'homogénéité des régions. Cette situation a été exacerbée par la pratique coloniale qui consistait à diviser pour régner. Le pluralisme des sociétés africaines (ethnies, régions, religion, etc.) exigeait donc priorité soit donnée à la construction de la nation, par la paix sociale et politique. C'est ainsi que l'OUA avait adopté dans sa charte, le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation.

- **des régimes forts**

Une des causes de la chute de la démocratie aux lendemains des indépendances a été sa prétendue incapacité et inefficacité à construire l'unité nationale et à donner des résultats probants sur le plan économique. Ses détracteurs indiquaient que la démocratie entraînait des conflits inutiles et une perte de temps, selon la thèse dominante à l'époque, et elle ne pouvait qu'exacerber, raviver et stimuler les divisions.

Sur le plan économique, les ressources qui devraient être utilisées pour atténuer les tensions et lutter contre les conflits interethniques, pouvaient ainsi servir au financement des projets de développement économique.

A l'époque de la guerre froide, de toutes les grandes puissances, les USA ont joué un rôle déterminant dans l'accès, la consolidation et le maintien au pouvoir de la plupart des régimes autocratiques (surtout leurs leaders) afin qu'ils maintiennent leur pays dans leur camp et sous leur influence. Beaucoup militaires ont ainsi accédé au pouvoir et s'y sont maintenus grâce à leur soutien, Mobutu en RDC en a été l'illustration la plus aboutie en restant 32 ans au pouvoir !

Par ailleurs, l'aide au développement a été détournée pour être utilisée pour la promotion de la légitimité de l'Etat. Etant conçue comme un don du bailleur de fonds, elle a été perçue comme un signe d'approbation bienveillante du donateur vis-à-vis du bénéficiaire, et elle a été utilisée surtout pour encourager les mauvaises pratiques de gouvernance. Dans un environnement économique et politique mauvais, l'aide n'a pas eu d'impact positif et les ressources obtenues ont été gaspillées (Lancaster, 1999)¹⁷. Au pire, elle a eu pour des effets politiques et économiques pervers qui ont retardé le développement.

- **De l'échec de la construction de l'unité nationale**

A l'expérience, on a constaté que les régimes totalitaires contiennent en eux-mêmes les germes de mort du pays. En effet, la quasi-totalité des pays de l'Afrique centrale où des dictatures ont sévi, elles

étaient rongées par le clientélisme, la corruption et les dissensions internes. Les tenants du pouvoir utilisent les ressources publiques (aide publique au développement incluse) soit pour la répression (défense, police et/ou transférer une partie à l'opposition), soit pour financer ses partisans ou acheter des opposants.

Plus personne ne croit que l'homogénéité culturelle, ethnique ou religieuse soit la garantie de la cohésion sociale et de la stabilité politique. Au Burundi et au Rwanda où il existe un nombre d'ethnies limitées parlant la même langue, les pires crises sociales se sont déroulées.

▪ de l'échec économique

La thèse selon laquelle il fallait un «Etat volontariste pour provoquer le démarrage et en particulier la rupture des anciennes oligarchies» et «qu'au moment du décollage, la dictature est nécessaire et que c'est seulement une fois la vitesse de croisière atteinte que le contrôle politique du changement social peut se défendre et la démocratie s'introduire avant de devenir une condition de développement».

La remise en cause de la nécessité d'une certaine dose d'autocratie pour favoriser le développement des pays africains, a été explicitement exprimée par plusieurs partenaires multilatéraux (dont la Banque Mondiale) depuis plusieurs décennies déjà. L'absence de transparence dans la gestion des ressources publiques et la corruption généralisée seraient, notamment, les principales causes des mauvaises performances des économies africaines. Ce phénomène a eu des effets contradictoires sur l'importance des Etats. Le développement du secteur informel a affaibli l'Etat et précipité sa chute.

Par ailleurs, le secteur informel s'est un peu partout substitué à l'Etat pour offrir des services de base aux populations, notamment avec le développement de la médecine traditionnelle qui a pris de l'ampleur par rapport à la médecine moderne à cause de l'incapacité des pouvoirs publics de satisfaire les besoins de santé des populations : quand les gouvernements ne sont plus en mesure de satisfaire les besoins des populations, celles-ci se sont retrouvées livrées à leur seule ingéniosité pour défier l'adversité, ce qui a eu pour conséquence de renforcer un peu partout l'attachement à l'ethnie, au clan, à la famille en une solidarité mécanique et contribuer à affaiblir l'idée même de la nation.

Ce double échec politique et socio-économique postérieur aux indépendances a mis à mal la légitimité des Etats, conjuré les populations à lutter contre les régimes autocratiques et pour plus de démocratie, plus de liberté politique et économique. L'Etat ayant été incapable de répondre aux aspirations des populations, de fournir les services de base (éducation, santé, sécurité etc.), et de corriger les inégalités et disparités, etc., perd de sa crédibilité et légitimité auprès de la population.

C'est ainsi que, avec parfois l'appui de plus en plus énergique leur opposition aux régimes autocratiques et leurs aspirations pour une meilleure gouvernance.

▪ **La libéralisation de la vie politique en Afrique centrale**

Un peu partout en Afrique, les libertés ont fait des progrès même s'ils sont encore très largement contrastés et insuffisants dans la majorité des pays. Dans la quasi-totalité des cas, les partis uniques ont été supprimés au profit du multipartisme intégral : plus de 300 en RDC, 42 au Cameroun, etc. Des élections multipartites ont été même organisées à plusieurs reprises depuis 1990 et l'opposition siège dans les différents parlements. Mais ces résultats cachent à peine le fait que les gains de l'opposition ont été réalisés en dépit des manipulations des consultations par les pouvoirs en place.

En RDC, en 2006 et en 2011, les scrutins ont cependant toujours été suivis d'explosions de violences et de contestations à l'encontre des partisans de l'opposition. Dans certains pays, les manipulations électorales se sont manifestées autant lors des consultations électorales que à l'étape de confection des listes électorales (sans parler des votes, du décomptage et des proclamations des résultats électoraux).

L'opposition n'est pas correctement représentée dans les structures de l'appareil du pouvoir dans la plupart des cas et de gros efforts restent encore à faire pour ce qui concerne les droits de l'homme.

A priori, tous les pays qui ont connu des conflits armés (Angola, Burundi, RDC, Rwanda, Congo, RCA) sont à la traîne pour toutes les questions liées à la gouvernance publique. Les autres (le Cameroun, le Gabon, l'Ouganda, le Tchad, la Guinée Equatoriale) sont quant à eux sous des régimes autocratiques où les chefs de l'exécutif sont notoirement puissants, et où les violations des droits de l'homme sont fréquentes, le parlement demeure le plus souvent une caisse enregistreuse, l'indépendance du pouvoir judiciaire est un leurre et les journalistes sont souvent sous le coups d'exactions brutales. On note également que les activités de partis politiques d'opposition sont plus ou moins entravées. Aucun pays d'Afrique centrale n'a connu d'alternance démocratique au cours des 20 dernières années.

▪ **Performances économiques et bonne gouvernance**

Malgré le recours à la répression, les populations aspirent véritablement à une plus grande ouverture démocratique et éprouvent le besoin d'être appuyées, soutenues par des puissances externes comme les USA pour obliger leurs dirigeants à aller vers plus de démocratie.

Même si cette quête pour plus de libéralisation politique peut être motivée par d'autres raisons, la réussite du processus de démocratisation et la démocratie vont de pair avec les succès réalisés sur le plan économique comme garantie de meilleures conditions de vie des populations.

2.1.1. Les capacités de gouvernance en Afrique

▪ Capacités institutionnelles et humaines

La question qui se pose à ce niveau est celle de savoir si les Etats disposent de capacités institutionnelles et humaines adéquates pour concevoir, formuler et mettre en œuvre les bonnes politiques en matière de coopération avec les partenaires au développement, qu'il s'agisse d'ailleurs des USA ou d'autres.

Une bonne appréciation de la situation et des prévisions non biaisées, la conception, la formulation et la mise en œuvre de bonnes politiques exigent des ressources humaines compétentes, honnêtes et prêtes à accepter les erreurs et à appliquer les politiques nécessaires.

Elles exigent également des méthodes, procédures et instruments de travail adéquats. Elles nécessitent enfin que les responsables politiques soient prêts à accepter leurs erreurs et à s'en expliquer aussi clairement que possible aux populations de manière à ce qu'elles apportent leurs parts d'efforts à la réussite de ces politiques.

Force est d'admettre que l'administration comme bras opérationnel de l'exécutif a pour responsabilité de permettre à l'Etat de remplir la mission que lui a confiée la société. Cependant, les échecs économiques et la tendance à la généralisation de l'économie de marché dans le monde, ont conduit au recul progressif des gouvernements des activités commerciales et de production. On le voit, les capacités publiques d'accomplir efficacement tous les rôles qu'on attend de l'Etat s'amenuisent.

A l'indépendance, l'administration publique des pays africains ne disposait pas d'un nombre suffisant de cadres qualifiés. Même si cette insuffisance fut supplée par un personnel expatrié de la fonction publique coloniale, les leaders des pays nouvellement indépendants, optèrent pour une africanisation rapide des systèmes administratifs. Cette politique s'est traduite par le recrutement quasi automatique de tous les diplômés des institutions de formation universitaire notamment.

A partir des années 1980, des efforts ont été accomplis pour le renforcement des capacités institutionnelles de l'administration publique des pays africains. Ainsi, les capacités de l'Etat se sont nettement améliorées : des pays qui fonctionnaient sans budget de l'Etat, sans connaître le nombre

des fonctionnaires, et l'ampleur et la structure de la dette extérieure, etc. ont maintenant des informations relativement bonnes sur ces agrégats qu'ils peuvent suivre de manière plus pertinente. Des études sectorielles ont été entreprises et des pays disposent de modèles sectoriels et/ou macroéconomiques. Les efforts accomplis dans le domaine de l'éducation et de la formation ont permis aux pays africains de disposer d'un nombre plus élevé de ressources humaines compétentes. Dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, la quasi-totalité des pays africains a bénéficié de projet de renforcement de capacité. Dans la très large majorité de ces pays, les structures en charge des collectes des données ont été renforcées ; les systèmes de formation pour le personnel de ces services sont disponibles au niveau de différentes régions africaines ; le matériel informatique est également disponible.

Les cadres de l'administration publique ont bénéficié de programmes de formation qui ont permis une nette amélioration de leurs compétences. Actuellement, dans toute la sous région et avec l'appui de l'ACBF des spécialistes compétents sont formés dans des institutions régionales (Kinshasa et Yaoundé).

Malgré des progrès indéniables, le secteur public continue de souffrir de faiblesses d'image, de capacités institutionnelles et humaines insuffisantes et faibles. Plusieurs raisons à cela, l'administration n'offre pas encore des services à la qualité reconnue auprès du public. Le déficit d'image auprès des populations reste important.

▪ **Les ressources humaines**

Les pays sont engagés dans des réformes macroéconomiques et sectorielles (finances publiques, commerce international, agriculture, infrastructures, secteurs sociaux etc.) Pour ce faire, les administrations ont besoin de personnel compétent pour soutenir la compétition avec le secteur privé où les revenus sont plus attractifs.

Malheureusement, le poids de la fonction publique sur le budget de l'Etat a contraint les pays à des réformes qui se sont traduites dans bien des cas par la réduction du nombre de fonctionnaires et par des baisses substantielles des salaires, avec des effets pervers sur les performances des administrations : généralement, les fonctionnaires les plus compétents qui le public et vont rejoindre le privé où ils peuvent espérer mieux. Ces départs entraînent une réduction de la productivité de la fonction publique.

Pour contourner les insuffisances du secteur public qu'ils jugent incompetents ou corrompus, certains partenaires ont fait le choix de « doubler » ce dernier par des structures paralleles d'exécution ou de gestion. Dans certains cas, ils ont recours aux ONG (le plus souvent internationaux) pour pallier aux carences du secteur public.

On voit naitre ainsi un cercle vicieux où prolifere structures et agences de gestion dont la survie après le retrait des bailleurs de fonds n'est pas garantie. En plus du manque de capacités humaines, l'utilisation de celles qui sont disponibles n'est pas nécessairement adéquate. Un peu partout en Afrique centrale, la gestion du personnel du secteur public continue de souffrir de graves lacunes. Le manque de qualification est accentué par le manque de conscience que nécessite la rigueur professionnelle et le laxisme est encouragé par le manque de contrôle rigoureux associé à des sanctions effectives.

- **Capacités institutionnelles**

Des études sur les capacités institutionnelles du Cameroun, de la RDC et de la République centrafricaine, dégagent des conclusions qui peuvent être facilement généralisées aux autres pays africains notamment. Les administrations sont marquées par des procédures lourdes et qui n'ont pratiquement jamais fait l'objet de remise au niveau des standards généralement admis sur le plan international.

Les circuits administratifs sont très complexes et généralement lents, ce qui ne manque pas de favoriser les conflits de compétences entre les institutions. Cette situation est renforcée par l'absence de coordination des activités des différents départements ministériels, jaloux de leur indépendance.

- **Processus de prise de décision**

- Obstacles

En dehors des moyens matériels et technique et des capacités humaines et institutionnelles, tous les pays semblent confrontés à d'immenses obstacles quant à la conception et la formulation des politiques publiques. En matière de finances publiques, le défaut de compétences pour déterminer les niveaux de déficit budgétaire compatible avec les objectifs macroéconomiques pour une croissance économique durable sont évidents. Les responsables publics comprennent bien la nécessité d'entreprendre des réformes pertinentes mais assez souvent c'est les relais politiques qui s'avèrent défaillants.

L'inexistence ou la non-application des textes répressifs à l'endroit de la corruption et des détournements, l'absence de sens du bien commun et le détournement des ressources publiques ainsi que l'impunité des coupables de crimes économiques et le manque de transparence dans la gestion publique, l'attribution des marchés publics, ne sont pas de nature à favoriser l'application rigoureuse des lois.

- motivations des actions gouvernementales

Des recherches récentes en sciences politiques et, notamment, en sciences économiques reconnaissent de plus en plus le rôle des groupes de pression ou d'intérêt dans la gestion des ressources économiques et sociales des pays.

- Les groupes de pressions

A quelques exceptions près, sous les régimes autocratiques, les gouvernements se sont appuyés sur les zones urbaines où les mouvements en faveur de la démocratisation, avaient une importance relative qui a été déterminante dans des pays comme le Congo, notamment. Cela s'explique par le fait que dans la majorité des pays, le secteur public est relativement important et peu performant depuis l'époque où les PAS ont touché de plein fouet l'emploi public.

Il y a lieu de noter que le régionalisme (ou le tribalisme) est érigé en critère de gouvernement, les partis politiques reposent pour ainsi dire sur des bases régionales ou ethniques. Même si les luttes pour l'indépendance ont été menées d'une manière générale par l'ensemble de la population, dans beaucoup de pays, comme au Burundi, en Centrafrique, au Congo, en RDC, au Rwanda, par exemple, les leaders prennent appui sur leur groupe ethnique ou sur leur région d'origine (des clivages Nord-sud ou Est-ouest apparaissent en conséquence). Ces bases ethniques créées après la libéralisation politique dans tous les pays de la sous-région illustre l'importance du critère ethnique ou régionaliste dans la vie politique.

2.1.2. Les autres acteurs de la gouvernance

La gouvernance suppose notamment, le respect de l'Etat de droit, des droits de l'homme, de la transparence dans la gestion de la chose publique et l'obligation de rendre compte. La pratique de la bonne gouvernance impose à tous ceux qui sont investis d'un mandat public l'obligation de rendre compte de l'affectation, de l'utilisation et des ressources publiques qu'ils ont eues à gérer et de l'exercice de leur mandat. La mauvaise gestion, les détournements des ressources publiques à des fins personnelles et la corruption avérée devraient être sanctionnés.

Pour que ces conditions soient remplies, il est nécessaire que le pays dispose :

- d'un système judiciaire efficace et indépendant pour pouvoir sanctionner les gouvernants, notamment et faire respecter l'Etat de droit ;

- d'une société civile mobilisée pour pouvoir dénoncer les abus des gouvernants, traduire et défendre les aspirations des différentes composantes de la société et favoriser la cohésion sociale ;
- et un secteur privé efficace pour la création des richesses et des emplois.

Le pouvoir judiciaire, la société civile et le secteur privé constituent les autres acteurs de la Gouvernance dont le dynamisme et l'efficacité permettront d'améliorer la gestion des ressources publiques du pays. Dans certains pays de l'Afrique Centrale, une partie du système judiciaire est inopérante. En participant à la sauvegarde de la sécurité, de l'ordre public et la protection de la propriété privée, la justice a un rôle économique important. La sécurité et l'ordre public permettent la protection et la sauvegarde des biens des personnes.

Selon Posner (1998), l'existence d'un cadre légal favorise le développement. Lorsqu'un tel contexte n'existe pas, la possibilité de recours à la violence pour le règlement des contrats est probable. En plus de ce qui peut avoir été détruit par la violence, cette méthode d'exécution des contrats accroît le risque et les incertitudes. En effet dans la mesure où la violence peut conduire à la destruction et à l'appropriation sans compensation appropriée par les détenteurs de la force de ce que l'on produira, elle est une forte incitation à ne pas investir et à produire.

Des travaux sont de plus en plus unanimes établissent que la capacité à faire respecter les contrats affecte positivement les coûts de transaction des entreprises. Des études sur l'environnement des affaires au Burundi, au Cameroun, notamment, ont montré que le respect des engagements n'était pas la norme en Afrique. En effet, le risque de longs délais (voire de non-paiement) pour le paiement des dettes, le non-respect des délais de livraison de la part des fournisseurs des intrants, le non-respect des spécifications sur lesquelles les contractants se sont engagés, sont des pratiques courantes dans le monde des affaires en Afrique. Cette attitude influe, à son tour, sur les performances des entreprises qui ne seront pas alors en mesure de respecter leurs engagements (livraison des biens selon le calendrier et la qualité, paiement des crédits dans les délais contractés, etc.) Ces comportements ont pour effet d'accroître les coûts de transactions et de rendre les entreprises moins compétitives.

▪ Les insuffisances du système judiciaire

En Afrique Centrale, le système judiciaire se caractérise par :

- i) L'insuffisance de ressources humaines en quantité et en qualité, ainsi que de moyens matériels de fonctionnement ;
- ii) Les règles et procédures, complexes et peu appropriées ;

- iii) l'absence de spécialisation des magistrats ;
- iv) l'existence dans l'organisation judiciaire d'une juridiction de droit commun, le Tribunal régional, qui est compétent en toutes matières sauf celles expressément dévolues à d'autres Juridictions ;
- v) l'absence de tribunaux de commerce indépendants des Tribunaux de droit commun ;
- vi) coût élevé d'accès à la justice

Plus que la réalité, c'est la perception que la population se fait du système et du corps judiciaire qui est ici important. L'indépendance de la justice, inscrite dans toutes les constitutions, est beaucoup plus formelle que réelle. Les violations de cette indépendance sont constantes. La prééminence du chef de l'exécutif dans les pays africains ne permet pas de garantir cette indépendance.

Des magistrats, après avoir exercé des fonctions politiques (ministres, conseillers par exemple) reprennent leur robe. La proclamation des résultats des élections législatives ou présidentielles à la faveur de partis politiques au pouvoir quelles que soient les preuves de fraudes et les irrégularités dans le processus électoral ne sont pas de nature à prouver aux citoyens que les chambres constitutionnelles ne sont pas à la merci du pouvoir exécutif et des partis au pouvoir.

La distinction entre magistrats de siège et magistrats du parquet soumis à des régimes différents crée des conditions objectives d'un contrôle étroit de la justice par le pouvoir politique. Le statut des magistrats prévoit que «les magistrats du parquet sont placés sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du ministre chargé de la Justice.» L'évolution de la carrière des magistrats dépend étroitement de son supérieur hiérarchique !

▪ La Société civile

La participation de la population à la vie de la cité est une des conditions de la bonne gouvernance. Pour qu'elle puisse être efficace, la participation exige l'existence d'une société civile dynamique, efficace et structurée pour permettre l'intégration des préoccupations des différents groupes composants du pays. Plus proche de la population, la société civile est plus en mesure de contribuer à une synthèse des aspirations des différentes composantes de la société. Elle veillera également à l'information de la population et à surveiller les actions gouvernementales dans l'intérêt de la population. L'apport de la Société civile pour une meilleure participation de la population est d'autant plus important que d'une part, la décentralisation peine à s'implanter dans beaucoup de pays et que d'autre part, le taux élevé d'analphabétisme dans la majorité des pays surtout en milieu rural, constitue un véritable handicap à l'information des populations.

La Société civile se compose des associations, des ONG, des groupements villageois, des syndicats et des organisations professionnelles, de la presse, des chefferies traditionnelles, des mouvements religieux. Des institutions à caractère consultatif et de régulation quoique de nature étatique constituent des supports et des lieux d'expression de la société civile. Certains jouent un rôle important dans processus de démocratisation : Association de promotion des droits humains ou de la démocratie ; associations syndicales ; les associations ou ONG de développement ; les associations de femmes, de jeunes, d'élèves et d'étudiants ; les autorités religieuses et coutumières ; la presse et les médias.

La capacité de la société civile à jouer un rôle efficace, exige d'elle qu'elle fonctionne aussi selon les règles démocratiques (transparence, imputabilité, impartialité, légalité, etc.), nécessite qu'elle ait des moyens de sa politique et qu'elle se comporte en professionnel. Les centrales syndicales, qui dépendent financièrement de leurs homologues du Nord sont souvent marquées par une gestion peu orthodoxe des ressources, et des pratiques peu transparentes et on démocratiques de la désignation des responsables syndicaux.

S'il faut saluer le courage de la presse privée dans la lutte pour une libéralisation de la vie politique, il y a lieu de noter qu'elle est marquée par une pénurie de ressources financières et humaines. Ainsi pour pouvoir survivre, elle est souvent contrainte à devenir une presse d'opinions ayant tendance à diffuser des informations à sensations. Ces difficultés sont aggravées par les entraves créées par l'administration à la liberté de presse. Les multiples saisies de la presse, les amendes lourdes imposées contre les presses privées, les arrestations, voire les emprisonnements des journalistes, limitent les capacités du quatrième pouvoir à informer la population et à dénoncer les abus et les errements du pouvoir. Dans ces conditions, La monopolisation de la presse et des médias d'Etat par le Gouvernement, le droit à l'information du citoyen est renié. Si à cela on ajoute la généralisation de la pratique de la confidentialité des administrations africaines, les citoyens n'ont pas également droit à l'accès aux documents administratifs.

Le processus de démocratisation qui s'est engagé surtout depuis le début des années 1990, a permis à un certain nombre de citoyens de pays africains de gagner une plus grande libéralisation de la vie politique. Même si un nombre encore important de pays résiste aux changements politiques, le mouvement de démocratisation semble irréversible.

Si la démocratie est recherchée par elle-même, il est cependant important de noter que sa consolidation nécessite une amélioration des conditions de vie de la population. Cette condition ne

peut être remplie que si les gouvernants arrivent à améliorer les performances économiques de leur pays ; ce qui à son tour exige la pratique de la bonne gouvernance. Il ressort de l'analyse que malgré les réformes de la fonction publique, des progrès dans le système éducatif et des programmes de renforcement institutionnel mis en place dans beaucoup de pays, les capacités institutionnelles et humaines actuelles des pays africains et l'efficacité de l'administration publique demeurent encore faibles. Les autres acteurs de la gouvernance qui doivent servir de contre poids au pouvoir exécutif ne sont pas en mesure dans bien des cas à jouer efficacement leur rôle. Dans ces conditions, les politiques partisans des leaders, sans contre pouvoir, peuvent limiter les chances d'une croissance durable qui exigent pour se faire la pratique de la bonne gouvernance. Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des différents acteurs de la gouvernance constitue une priorité pour garantir la consolidation de la pratique de la bonne gouvernance dans les pays africains.

Si la communauté internationale a aidé par le passé, les autocrates à accéder et à consolider leur pouvoir, il serait souhaitable qu'elle contribue également au renforcement des capacités des administrations, de la société civile et du secteur privé dans les pays africains.

2.2. Les structures de contrôle des actions gouvernementales

2.2.1 Le pouvoir législatif

Dans un système démocratique véritable, il revient au pouvoir législatif de contrôler le pouvoir exécutif. Cette mission ne peut être réalisée que s'il y a une véritable séparation de pouvoir entre l'exécutif et le législatif. D'une manière générale, le contrôle des actions gouvernementales par les députés est également limité par la jeune expérience de la pratique démocratique dans les pays africains et les traditions africaines caractérisées par un pouvoir exécutif fort. En outre, lorsque le chef de l'exécutif est issu du même parti que celui de la majorité au parlement, quelque soit le régime du pays, les critiques des actions gouvernementales par les députés sont mitigées.

Cependant on peut noter quelque différence selon la catégorie de régime d'appartenance du pays. En conclusion, dans la majorité des cas des pays africains, le contrôle des actions gouvernementales par le pouvoir législatif serait plus une vue d'esprit en Afrique qu'une réalité.

2.2.2 Les autres structures de contrôle

En dehors de l'Assemblée Nationale, l'Administration dispose d'institutions chargées du suivi, de l'audit, du contrôle, etc. de la gestion des ressources publiques : il s'agit notamment de la Cour des Comptes, de l'inspection (Générale) d'Etat, de l'Inspection des finances. Dans la sous-région, ces institutions sont fonctionnelles et disposent de pouvoirs indépendants et protégés. Il faut cependant

noter que la pratique de la confidentialité des rapports de ces institutions limite l'efficacité de leurs actions.

Dans d'autres pays, la Cour des Comptes n'est pas opérationnelle. L'Inspection (générale) d'Etat et l'Inspection des finances sont généralement dotées de ressources humaines qualifiées (comme c'est le cas en RDC). Cependant, il faut constater que les équipements et matériel de travail font cruellement défaut, ce qui ne permet pas de réaliser efficacement leurs missions.

2.2.3. Indicateur de la corruption¹⁸

La transparence, la responsabilisation et la corruption dans le secteur public évaluent dans quelle mesure les dirigeants peuvent être tenus responsables de leur utilisation des fonds et des résultats de leurs actions par les électeurs et par la législature et le système judiciaire, ainsi que dans quelle mesure les hauts fonctionnaires du secteur public doivent rendre des comptes au sujet de leurs décisions administratives, de l'utilisation des ressources et des résultats obtenus. Les trois principales dimensions évaluées ici sont la responsabilisation des dirigeants qui supervisent les institutions et des employés de la fonction publique quant à leur performance, l'accès par la société civile à de l'information sur les affaires publiques et le contrôle par l'État par un petit nombre d'intérêts en place.

Tableau n°2 : Evolution de niveau de corruption dans les pays d'Afrique Centrale

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Angola	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Burundi	3	2,5	2	2	2	2	2	2	2
République centrafricaine	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Cameroun	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Congo, République du	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2	2
Gabon									
Guinée équatoriale									
Rwanda	3	3	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
Sao Tomé-et-Principe	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
Tchad	2	2	2	2	2	2	2	2	2

Source : World database / classement de la transparence, de la responsabilisation et de la corruption dans le secteur public par l'EPIN (1=faible et 6=élevée)

2.2.4. Indicateur de gouvernance

Les droits de propriétés et les règles de gouvernance évaluent dans quelle mesure l'activité économique privée est favorisée par un système juridique efficace et une structure de gouvernance basée sur des règles dans lesquels la priorité et les droits découlant des contrats sont appliqués de manière fiable et respectés.

Tableaux n°3 : Evolution de la gouvernance en Afrique Centrale

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Angola	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Burundi	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
République centrafricaine	2	2	2	2	2	2	2	1,5	1,5
Cameroun	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Congo, République du	2	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Gabon									
Guinée équatoriale									
Rwanda	3	3	3	3	3	3,5	3,5	3,5	3,5
Tchad	2	2	2	2	2	2	2	2	2,5
Congo, République démocratique du	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Sao Tomé-et-Principe	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5

Source : World database /données mondiales

Les USA en Afrique centrale en matière de démocratie et leadership

En Guinée Equatoriale

Ancienne colonie espagnole, la Guinée Equatoriale semble désormais plus proche des Etats-Unis du moins en affaires, si l'on considère les récentes découvertes de gisements de pétrole qui font le bonheur de nombreuses compagnies américaines d'après le journal de Slate Afrique. Des notes diplomatiques (El Pais, 10/02/2011) révèle que *«l'ambassade a pour objectif de réaffirmer la position des Etats-Unis et d'éviter que d'autres pays occupent les espaces stratégiques en Guinée Equatoriale»*.

L'administration américaine a exigé en 2009 une étude approfondie de ce pays *«isolé et mal compris»* afin de redéfinir sa politique envers le Gouvernement du Président Obiang. Les câbles diplomatiques rapportent cependant une continuité dans les échanges: la préoccupation des droits humains au second plan. Pour El Pais: *«ce petit pays est important pour les Etats-Unis, et leur relation aspire à se renforcer avant les considérations sur le respect des droits humains qui, toujours selon les diplomates américains, entravent le rythme des relations diplomatiques de Malabo avec Madrid et Paris»*¹⁹.

Un télégramme du 13 mars 2009 revient sur la «*préoccupation des droits humains*» tout en insistant sur le fait que la Guinée Equatoriale «*va vers une meilleure gestion des finances publiques, un objectif auquel contribue l'appui américain*». Selon ce même télégramme, seules les ONG sur place et la presse espagnole sont responsables de la mauvaise réputation du pays en termes de respect des droits fondamentaux.

En matière de corruption, la Guinée Equatoriale se situe au [168^e rang mondial \(sur 178\)](#) d'après le classement 2010 de l'ONG Transparency International. Pourtant, l'ambassade américaine reconnaît brièvement «*quelques preuves qui montrent que la corruption est en baisse*».

Parallèlement, un câble daté du 30 mars 2009 assure qu'en «*moins d'une génération, un des pays les plus pauvres du monde est en train de devenir l'un des plus riches*». En effet, entre 1999-2009 le PIB du pays a été multiplié par 10. Une croissance économique exceptionnelle impulsée par la découverte du champ pétrolier Zafiro en août 1996.

Pourtant, il semblerait que la répartition des richesses en oublie certains, puisque l'Indicateur de développement humain du pays (IDH) demeure au [118^e rang mondial \(sur 182\)](#). Et d'après l'institut universitaire de statistiques Perspective, la période 2002-2006 a enregistré [une chute de 48%](#) sur la part du PIB consacrée aux dépenses de santé publique.

Depuis que le pétrole a été découvert au début des années 1990, le produit intérieur brut (PIB) de la Guinée Equatoriale a augmenté de plus de 5.000 pour cent, et le pays est devenu le quatrième plus grand producteur en Afrique subsaharienne. Au même moment, les conditions de vie pour les 500.000 habitants du pays ne se sont pas améliorées de façon substantielle.

En RDC

Plus récemment, les USA ont appointé un envoyé spécial pour la région des Grands lacs et la RDC, Russ Feingold, pour démontrer leur volonté d'accompagner la RDC vers le chemin d'une pacification durable et du développement. Pour les USA, il est nécessaire que la RDC poursuive son chemin vers la démocratie, notamment en organisant dans les délais l'élection présidentielle de 2016, conformément à la Constitution de 2006²⁰. Il a appelé la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à présenter un calendrier électoral clair qui va jusqu'à la fin du cycle électoral 2016 : « il faut que la CENI présente un calendrier électoral global et inclusif qui inclue également les élections législatives et présidentielle. Des scrutins qui sont inscrits dans la Constitution et qui sont attendus par tous les Congolais », a-t-il déclaré.

Le diplomate américain a déploré le fait que le calendrier électoral présenté par la CENI ne comprenne pas l'élection présidentielle.

Pour M. Feingold, la tenue de l'élection présidentielle après les élections locales et provinciales « n'est pas une approche crédible ». Il a, par ailleurs, soutenu que la Constitution devrait être respectée par les acteurs politiques congolais, estimant que toute modification de la Constitution pourrait avoir des conséquences désastreuses pour le pays.

La communauté internationale, en ce compris les USA, a salué les efforts de l'actuel président RD Congolais pour son rôle et son implication dans l'organisation des élections de 2006. Par contre, elle – la communauté internationale – n'a jamais vraiment entériné celles de 2011 à cause des fraudes et des irrégularités dont elles furent entachées. Les USA ont fait savoir par sa voix qu'ils étaient en faveur d'une pérennisation des acquis démocratiques en RDC, qu'ils conseillaient au gouvernement Congolais d'éviter toute violation de la Constitution en vue de donner au président actuel un troisième mandat.

3. Economie

Dans la coopération économique entre les USA et l'Afrique Centrale nous avons analysé les domaines ci-après : le commerce, l'investissement, l'aide, l'infrastructure et l'agriculture.

3.1. Le commerce

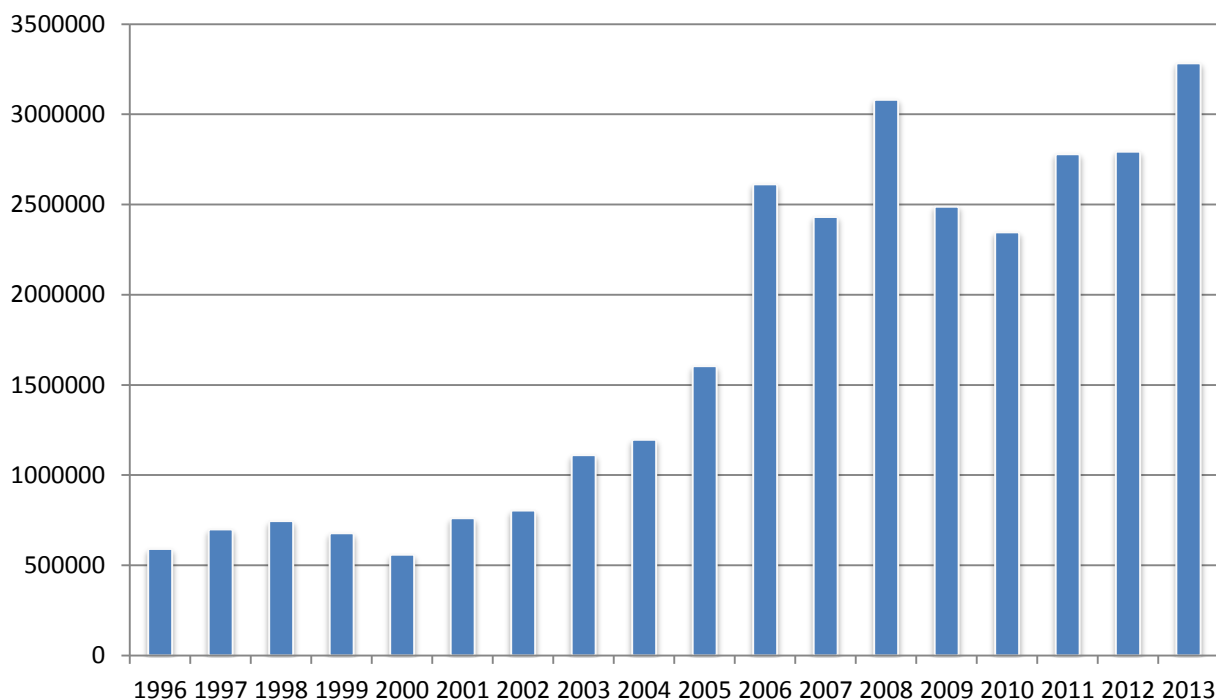
Dans cet axe les Etats unis entretient ses relations avec les pays africains en générale en travers un certain nombre de programmes entre autre l'AGOA, l'USAID, Food for Education.

L'un des développements les plus importants dans la politique africaine des USA au cours de la dernière décennie a été la loi sur l'African Growth and Opportunity (AGOA), promulguée en 2000 sous l'administration Clinton. D'autres modifications à l'AGOA ont été signées sous l'administration G.W. Bush, en ce compris une extension de l'accès préférentiel aux importations provenant de pays africains éligibles. L'admissibilité en vertu des dispositions de l'AGOA est approuvée pour les pays qui ont établi ou font des progrès vers de nombreuses réformes économiques, sociales et politiques, des réformes qui correspondent au cadre de marchés ouverts néolibérales.

D'autres programmes et initiatives contribuent aussi à l'objectif de l'accroissement du commerce avec l'Afrique, notamment l'African Growth and Competitiveness Initiative (AGCI), gérée par l'USAID, qui crée des « pôles régionaux de compétitivité mondiale » et se concentre principalement sur le soutien des programmes qui améliorent l'environnement des affaires, en termes d'accès au financement, à l'infrastructure et l'environnement légal (ou réglementaire) en vue d'améliorer les capacité de entreprises²¹.

Bien qu'il y ait eu une augmentation des importations américaines en provenance des pays éligibles à l'AGOA, il s'agit en fait d'augmentation des exportations de pétrole en provenance d'Afrique²². L'administration Obama soutient les objectifs de l'AGOA mais a reconnu que des ajustements doivent être effectués pour permettre aux pays africains de bénéficier davantage de la Loi. En effet, elle plaide en faveur d'un abaissement des barrières commerciales mais la diplomatie a consacré bien moins de temps à rappeler les avantages de la libéralisation du marché que le président Bush et la secrétaire Rice n'en ont dépensé sur la façon d'améliorer et de diversifier les échanges commerciaux sous l'AGOA.

Figure n°5 : Exportations vers les USA des pays d'Afrique centrale

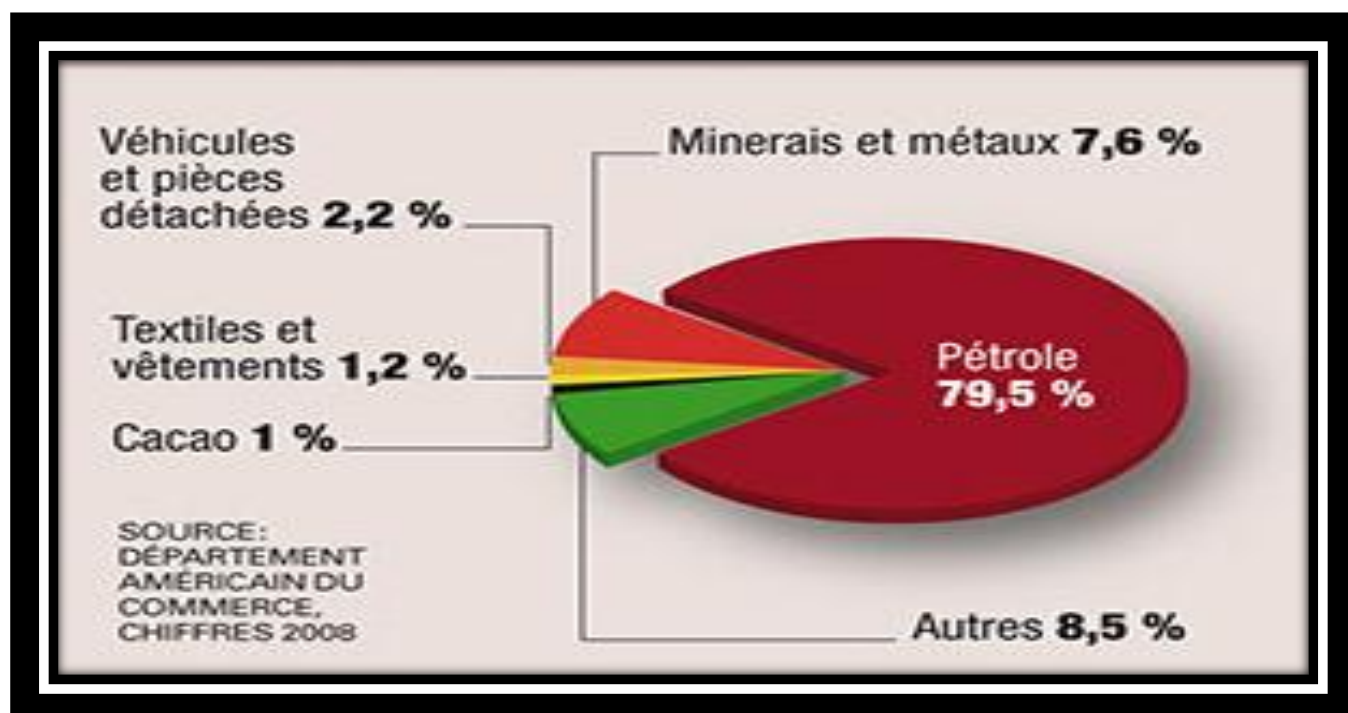


Source : Elaboré à partir des données disponibles sur http://www.usitc.gov/popular_topics.htm

L'AGOA a eu un impact évident dans les échanges Afrique centrale -États-Unis: les exportations, en provenance des pays d'Afrique centrale ont augmenté de plus de 486 pour cent, passant de 559.183 des exportations en 2000 à 3.282.064 des exportations en 2013 emplois, dont la plupart sont dans le secteur de l'habillement et de l'industrie qui offre des possibilités d'emploi pour les femmes.

Cependant, la fin de l'Accord multifibres (AMF), qui imposait des quotas sur la quantité de textiles et de vêtements de nombreux pays en développement, a conduit à un effondrement de la croissance des exportations en 2007-2009. Avec la fin de l'AMF est venu une concurrence accrue, principalement de la Chine, dont le textile et les exportations ont augmenté fortement sur le marché américain de l'habillement. Couplé avec le début de la récession américaine en 2009, les exportations de textiles et de vêtements ont connu une baisse drastique. Heureusement, nous assistons actuellement à un renouveau de la croissance soutenue des exportations dans les pays d'Afrique centrale.

Figure n°6 : les importations Américaines



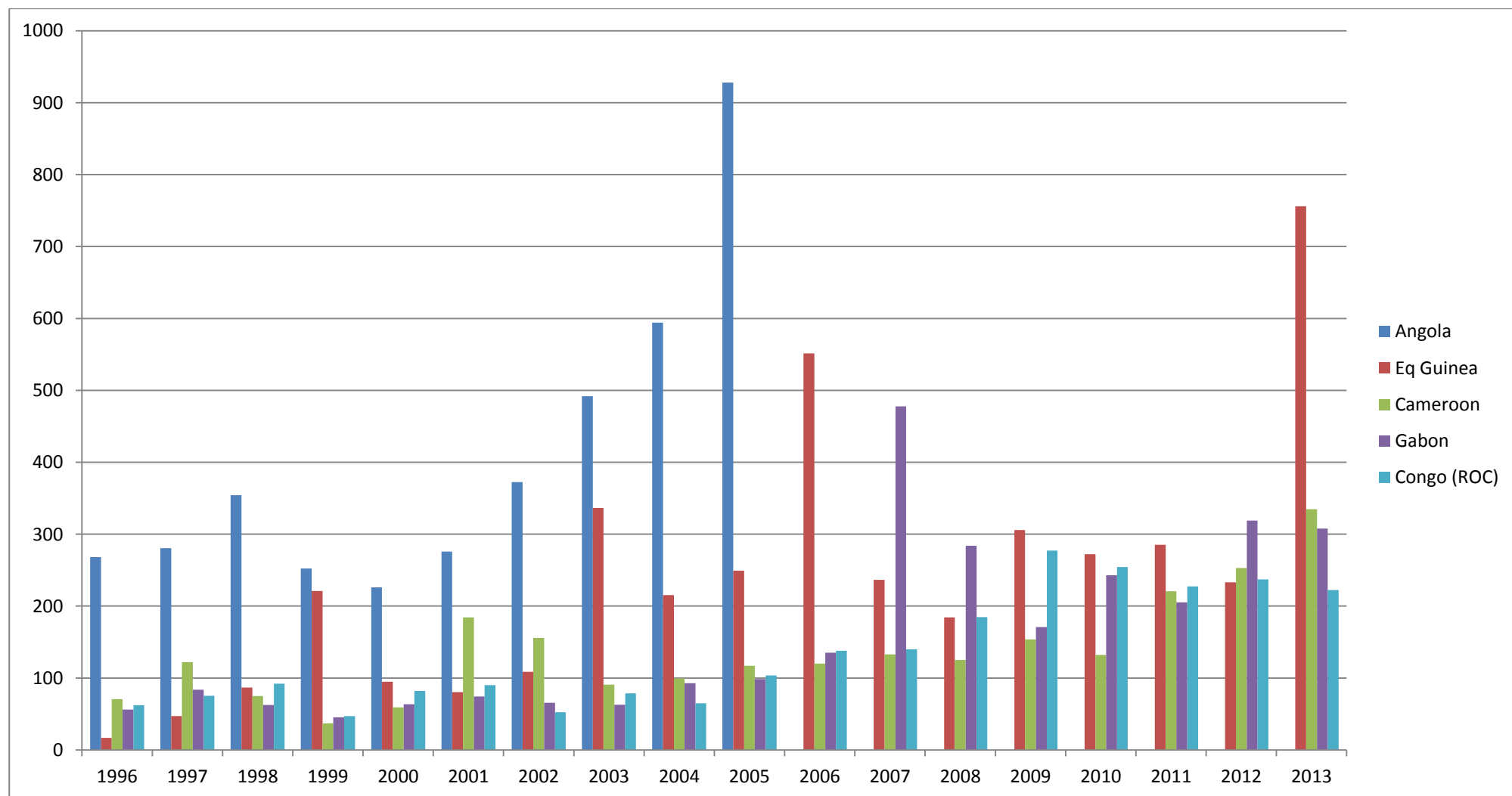
Les importations africaines aux USA avaient augmenté sous l'AGOA mais principalement des exportations de pétrole. L'AGOA et la manière d'abaisser les barrières au commerce ont de nouveau fait l'objet d'attention en Août 2009 à l'occasion du 8^{ème} Forum sur l'AGOA à Nairobi, au Kenya. Un accent particulier a été mis sur la nécessité d'accroître et d'améliorer les infrastructures. Les USA viennent particulièrement en aide sur ce point précis à des Etats africains dont l'Angola en Afrique centrale afin qu'ils puissent avoir des infrastructures aéroportuaires plus fonctionnelles²³.

Tableau n°3 : les exportations des pays d'Afrique Centrale vers les USA

	Angola	Guinée équatoriale	Cameroun	Gabon	Congo (RC)		Congo (DRC)	Rwanda	Burundi	République centrafricaine	Sao Tome &Principe
1996	268,201	16,796	70,601	56,146	62,363	1996	73,27	37,34	2,145	3,804	221
1997	280,63	47,156	122,044	83,707	75,299	1997	37,914	34,989	543	3,624	12,982
1998	354,303	86,727	75,174	62,42	92,02	1998	34,036	21,783	4,742	4,471	9,38
1999	252,173	221,147	37,044	45,361	47,046	1999	21,087	47,49	2,646	3,727	510
2000	226,006	94,934	59,17	63,441	82,15	2000	9,997	19,05	1,672	1,769	993
2001	275,97	80,366	184,203	74,296	90,269	2001	18,675	17,393	5,299	3,768	10,831
2002	372,46	108,71	155,808	65,515	52,371	2002	28,127	10,185	1,714	6,371	1,974
2003	491,935	336,336	90,761	62,996	78,808	2003	30,607	7,919	2,966	7,422	1,395
2004	594,193	215,418	99,559	92,991	64,833	2004	66,861	11,199	17,364	30,012	3,708
2005	927,88	249,145	117,057	98,436	103,776	2005	64,449	10,534	7,499	14,717	10,153
2006	1, 550,236	551,498	120,066	135,29	138,005	2006	70,719	11,685	6,523	25,089	3,709
2007	1,280,157	236,4	132,92	477,656	140,024	2007	112,907	16,05	6,93	19,748	8,415
2008	2,116,987	184,515	125,049	283,889	184,601	2008	130,26	20,449	7,278	23,303	3,269
2009	1,422,873	305,86	153,642	170,823	277,074	2009	79,856	34,146	8,697	31,485	4,018
2010	1,293,491	272,137	132,27	242,999	254,428	2010	93,267	30,608	14,386	10,34	1,359
2011	1,503,223	285,394	220,568	205,151	227,293	2011	165,925	119,652	32,789	12,335	6,124
2012	1,490,579	233,162	253,043	319,048	237,201	2012	199,549	30,49	19,94	8,516	870
2013	1,443,268	755,941	334,698	307,977	222,398	2013	169,778	25,191	16,711	4,103	1,998

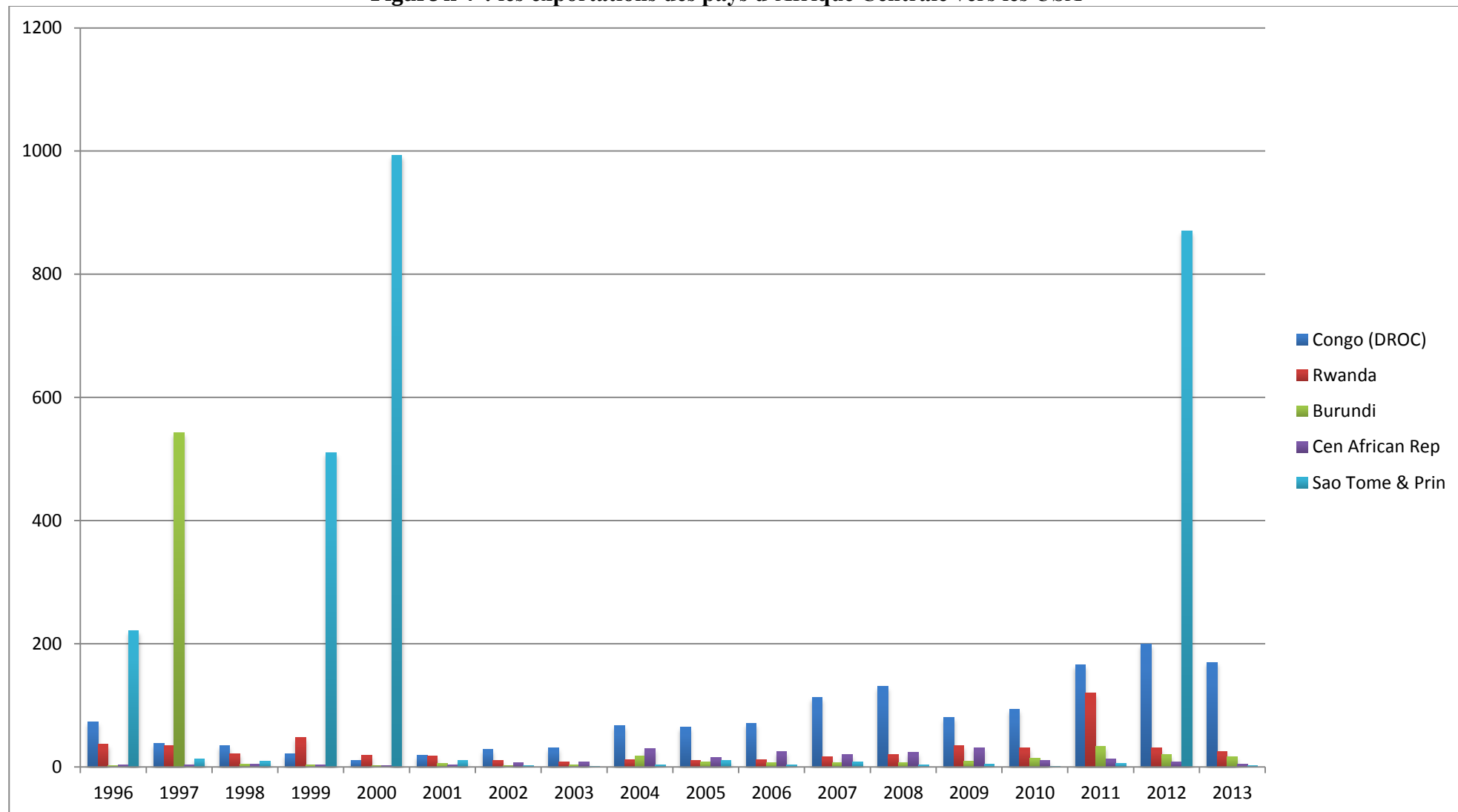
Source: United States International Trade Commission

Figure n°6 : les exportations des pays d'Afrique Centrale vers les USA



Source: United States International Trade Commission

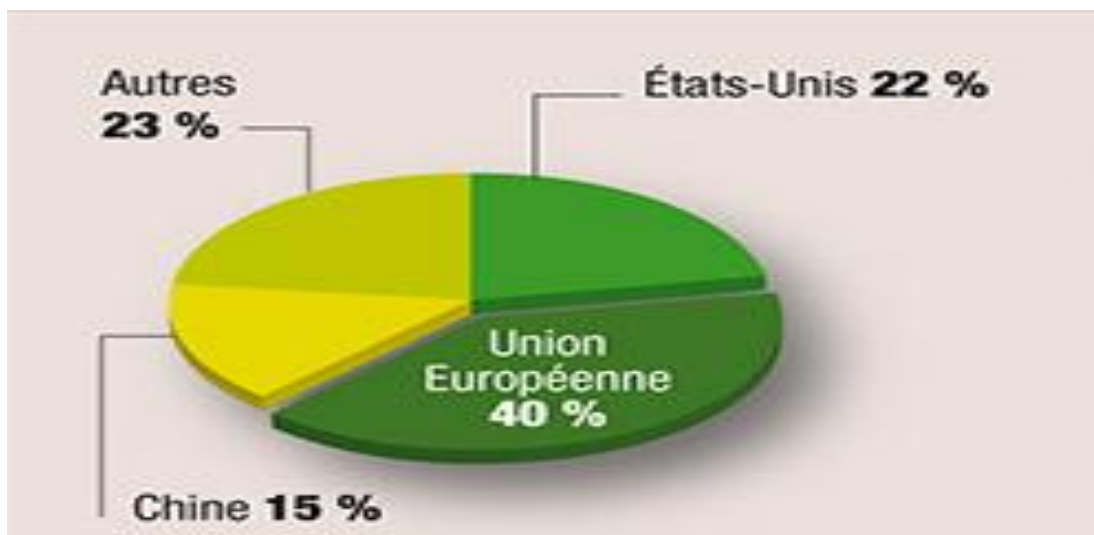
Figure n°7 : les exportations des pays d'Afrique Centrale vers les USA



Source: United States International Trade Commission

Les pays d'Afrique Centrale reconduits comme éligibles aux préférences tarifaires définies par l'AGOA : Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Rwanda (la RDC n'a pas été retenue comme éligible par l'administration actuelle).

Figure 8: Destinations des exportations africaines



Source : <http://www.jeuneafrique.com/photos/014082009151603000000agoabis.png>

Les USA en Afrique centrale et le Commerce

Au Cameroun et en Guinée équatoriale

Les USA dispose d'une ambassade au Cameroun et en Guinée Équatoriale essentiellement responsable de la promotion de leur commerce et de leurs investissements dans ce pays. Le Centre d'informations commerciales à Yaoundé et à Douala prépare des rapports sur des opportunités d'affaires qui peuvent provenir soit du secteur privé ou du gouvernement camerounais. Ces rapports sont ensuite acheminés au Département du Commerce puis imprimés dans les meilleurs journaux commerciaux américains et distribués électroniquement à la communauté américaine des affaires. Dans cette catégorie de rapports il y a :

- International Marketing Insight (IMI): Brève description des conditions d'un marché spécifique étranger ou d'une opportunité d'affaire.
- Trade Opportunity Program (TOP): Opportunité temporaire de vente provenant d'une firme étrangère qui désire acheter ou représenter un produit/service américain.

- Industrial Sector Analysis (ISA) : Étude sectorielle du marché par rapport à une industrie donnée.
- Foreign Government Tender (FGT) : Avis d'appel d'offre émis par le gouvernement camerounais ou par le Secrétariat Général de la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC)

En plus des services susmentionnés, le Service Commercial de l'Ambassade des États-Unis à Yaoundé offre des services payants aux firmes américaines qui envisagent faire des affaires au Cameroun et/ou en Guinée Équatoriale. La liste de tels services suit :

- Gold Key Service. Confection d'un programme de réunions et de conseils sur la pratique des affaires au Cameroun ainsi que des rencontres avec des agents commerciaux potentiels, des distributeurs, des partenaires qui s'intéressent aux projets en joint venture et les contacts appropriés au sein du gouvernement.
- Agent Distributor Service (ADS). Ce programme permet aux firmes américaines d'identifier des représentants qualifiés à l'étranger pour leurs produits/services et d'obtenir une représentation effective. Le programme procure à la firme américaine qui le sollicite des informations détaillées sur plusieurs agents ou distributeurs potentiels appropriés pour le secteur d'activité choisi.
- International Company Profile (ICP). Portrait de fiabilité d'un éventuel partenaire commercial
- Customized Market Analyses (CMA). Étude du marché qui évalue le potentiel d'exportation d'une firme américaine pour un produit déterminé.
- International Buyer Program (IBP). Support offert par le Ministère américain du Commerce aux foires présentant un fort potentiel d'exportation des produits/services américains.

En plus des services visant à améliorer les relations commerciales et de trouver des partenaires américains aux firmes camerounaises et équato-guinéennes, le Centre d'Information Commerciale aide à distribuer l'information relative au financement et aux services des agences spécialisées du gouvernement américain telles que :

- Ex-Im Bank (Banque Export-Import des États-Unis)
- OPIC (Organisme indépendant du gouvernement américain pour la promotion des investissements américains à l'étranger)
- Trade and Development Agency (TDA) (Organisme indépendant du gouvernement américain qui octroie des subventions pour le financement des études de faisabilité pour des

projets dont le potentiel d'exportation des produits/équipements américains est supérieur ou égal à \$10.000.000).

Le Service Commercial dispose d'un Centre d'Information Commercial avec une gamme variée d'annuaires commerciaux et un accès Internet pour aider les hommes d'affaires camerounais à obtenir des informations sur les firmes américaines.

3.2. L'agriculture

Selon la Banque mondiale, 60 millions d'hectares de terres en Afrique (l'équivalent de la France) font déjà l'objet d'intérêts de la part d'investisseurs étrangers. Le Rapport d'OAKLAND Institute révèle qu'il existe une douzaine de fonds porteurs de projets agricoles d'origines divers (USA, Moyen-Orient, Europe, etc.) dont les intentions sont de spéculer sur les terres, de spolier les populations à travers des contrats léonins. Mais tous s'en défendent et mettent en avant leur intention de participer à des projets de développement local.

Les USA et la Banque africaine de développement (BAD) ont lancé un fonds destiné à promouvoir et à accélérer les investissements privés en faveur des infrastructures agricoles en Afrique afin de permettre aux petits producteurs d'accéder aux marchés internationaux. Le lancement de ce fonds, à l'occasion du Grow Africa Investment Forum, depuis Capetown (RSA) sur le thème de l'AGRICULTURE FAST TRACK (Accélération du développement agricole) bénéficiera d'un appui de 15 millions USD de la part de l'Agence pour le développement international (USAID) et de 10 millions USD de la part du gouvernement suédois, entièrement géré par la BAD.

Le fonds concerne principalement les pays membres de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition mise en route à l'occasion du G8 de 2012, à Camp David (Washington, USA). Les partenaires au développement ont convenu d'un objectif chiffré à 50 millions de personnes à sortir de la pauvreté d'ici à 2022 en apportant du soutien apporté au développement du secteur agricole.

La Nouvelle alliance appuie les réformes axées sur les mécanismes de marché dans les pays membres, parmi lesquels le Rwanda est l'unique pays d'Afrique Centrale. L'initiative devrait permettre de renforcer les infrastructures indispensables au secteur agricole et améliorer le fonctionnement des marchés.

Avec une demande alimentaire mondiale en progression de près de 60 % d'ici à 2050, suivant les estimations de l'USAID, 60 % des terres arables non cultivées, des économies essentiellement

agricoles, des ressources naturelles abondantes et les progrès attendus en matière de technologie et d'investissements privés, le potentiel de l'Afrique pour nourrir le monde est immense mais il a un besoin crucial d'infrastructures, souligne l'USAID.

A ce stade, la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, affirment les responsables de cette initiative, nécessite que les partenaires renouvèlent et intensifient leur volonté de collaboration et intègrent les leçons tirées de manière à assurer le caractère inclusif, durable et transformateur des investissements attendus.

Pour l'heure, la spéculation et l'accaparement des terres agricoles constituent des menaces pour la survie de millions de paysans, considérés comme occupants illégitimes de leurs propres terres d'où ils sont expropriés par la force, souvent sans la moindre indemnisation ou contre des sommes dérisoires. Il en découle une déstabilisation de la filière alimentaire et une menace bien plus grande que le terrorisme pour la sécurité du monde. En effet, les personnes pauvres qui dépendent de petites exploitations agricoles pour leur survie sont nombreuses et sont dépouillées de leur moyen d'existence par ceux qui leur font miroiter des progrès qui ne se réaliseront jamais.

3.3. Investissement et infrastructure

Les investissements en infrastructures des USA en Afrique, à travers l'USAID (l'agence internationale des Etats-Unis pour le développement international), sont diversifiés et reposent sur l'African Growth and Opportunity Act. Le principal véhicule de cette assistance américaine reste l'African Global Competitiveness Initiative (AGCI) lancée en 2006. Bien entendu, il y avait eu antérieurement une autre initiative présidentielle, le African Development and Entreprises (TRADE), le commerce au service du développement et de l'entreprise en Afrique.

L'AGCI a 4 objectifs stratégiques, à savoir :

- améliorer l'environnement commercial et réglementaire en faveur du commerce et des investissements réalisés par le secteur privé ;
- renforcer les connaissances et les compétences des entreprises privées d'Afrique subsaharienne pour qu'elles puissent exploiter les marchés ;
- améliorer leur accès aux services financiers et aux investissements ;
- et, enfin, faciliter les investissements dans le secteur des infrastructures.

L'USAID participe au groupe de travail de l'administration américaine qui développe s'intéresse au développement de l'énergie géothermique en Afrique de l'EST : environ 600.000 USD supplémentaires était fourni par le Département d'Etat et par l'USTDA, à ce titre.

En RDC, l'USAID fournit une assistance au CAPP afin :

- d'élaborer et mettre en œuvre des systèmes de gestion, de communication et d'organisation des données afin d'améliorer la transparence du CAPP ;
- de développer la structure juridique en soutien aux actions du CAPP sur la base des accords régionaux et dans le respect des lois des pays membres ;
- de fournir l'information et de la formation sur divers techniques nécessaires au fonctionnement efficace du pool énergétique.

Dans sa phase actuelle, le programme à un budget de 500.000 dollars USD et l'AGCI avait fourni précédemment jusqu'à 650.000 USD durant l'année 2007.

Le rapport Langton²⁴ pour le Congrès renseigne que les IDE vers l'Afrique subsaharienne sont extrêmement faibles comparés aux IDE globaux : soit 13,75 milliards USD contre 2374 milliards USD (2006) ce qui équivaut à moins d'un pour cent. En 2008-2009, on estimait à 6,3 milliards USD investis par la MCC : on peut apprécier diversement une telle somme quand l'on sait, par exemple, que pour les seules infrastructures les besoins africains sont évalués à 93 milliards USD repartis sur plusieurs années.

Dès lors, il faut recommander l'élargissement quantitatif vers d'autres pays le bénéfice de ces investissements – 11 seulement pour l'instant contre plus de 40 pour l'AGOA – si on veut que les opportunités s'étendent au plus grand nombre possible.

Entre 1996-2000, les USA ont réalisé 9,2 milliards USD d'IDE vers l'Afrique subsaharienne en flux cumulés, contre 4,4 milliards pour la France et 3,3 milliards pour le Royaume-Uni. 2/3 de ces IDE l'ont été vers le secteur pétrolier et deux pays d'Afrique Centrale ont particulièrement bénéficié des IDE américains, la Guinée Equatoriale et l'Angola.

L'aide au développement devrait augmenter de 1,5 milliards USD (en 2009) à 2,73 milliards USD (en 2010), le financement de l'USAID passerait de 1,25 milliard USD à 1,7 milliard USD²⁵. L'une des hausses attendues devrait être en faveur de l'agriculture, un secteur où l'administration actuelle a tenu à mettre un accent particulier pour la croissance des économies africaines ; l'Afrique centrale disposant, comme chacun le sait, d'un important potentiel en la matière.

4. Les secteurs sociaux et culturels

Les programmes sociaux et culturels des USA en AC portent essentiellement sur l'éducation, la santé et d'autres programmes d'échanges gérés à travers l'agence américaine d'aide au développement (USAID) et le Service des Affaires Culturelles dans le but de promouvoir la compréhension mutuelle entre les pays d'Afrique centrale et les USA.

Le Service des Affaires Culturelles sponsorise et organise des séminaires, conférences, et des présentations par des spécialistes professionnels Américains des académiciens, et gère les programmes de bourses d'études, FULBRIGHT et HUMPHREY.

4.1. Quelques actions des USA en Afrique centrale en faveur de l'Education

Le 15 février 2006 le grand imam Hissein Hassan Abakar et de hauts responsables tchadiens ont accepté le don de 3.000 kits éducatifs, contenant notamment des dictionnaires bilingues français-anglais et arabe-anglais, destinés aux élèves d'écoles bilingues de la ville et offerts par l'Ambassadeur des USA au Tchad. Il s'agissait d'un exemple des initiatives menées par le gouvernement des USA en vue d'un rapprochement avec les populations musulmanes, souligne l'ambassade des USA à Ndjamena dans un document remis au « Washington File ».

Le 5 février 2013, Dr Diana B. Putman, la Directrice de l'agence américaine pour le développement international (USAID) a lancé une « formation des formateurs » à Mbandaka (Equateur, RDC) destinée à promouvoir la participation des peuples autochtones à la gouvernance locale pour soutenir les efforts de la RDC pour renforcer la démocratie, promouvoir la participation citoyenne et améliorer la gouvernance en vue de permettre au pays d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et, ainsi, favoriser le développement humain durable.

Pour Dr Diana B. Putman : « USAID est convaincue que, fournir aux citoyens congolais l'information nécessaire pour qu'ils puissent participer au processus politique, est impératif pour le développement de la RDC »²⁶. Le programme entend amener les populations autochtones à plus d'engagement dans la vie politique, sociale et économique de la RDC, ainsi que dans les instances de prise de décision au niveau local, provincial et national.

Une formation similaire a été organisée du 28 au 30/01/ 2013 à Kisangani (Province Orientale, RDC) dans le cadre du projet VOICE (Voter Opinion and Involvement through Civic Education) qui soutient l'éducation civique et électorale avec une enveloppe globale de 15,4 millions de USD sous l'égide de l'USAID et la Fondation Internationale pour les Systèmes Electoraux (IFES).

Le Département américain de l'Agriculture a financé le Programme « Food for Education » au Cameroun en 2013. Ce programme visait la réduction de la faim et de la malnutrition tout en améliorant le taux d'alphabétisation et de l'enseignement primaire. 125.000 enfants ont pu directement être bénéficiaires et 46.000 membres de famille indirectement, selon Youssouf Hadidja Alim, Ministre camerounais de l'Education.

Ce programme était le deuxième du genre au Cameroun. Le premier avait été réalisé en 2009, il a bénéficié à 92 écoles du Nord-Ouest et a connu un franc succès. Les 150 écoles participantes de la région du Nord ont été sélectionnées par un consortium de parents, d'enseignants et de responsables locaux. Les élèves recevaient des rations alimentaires pour améliorer leur état nutritionnel et, de ce fait, leur taux de fréquentation et leurs résultats scolaires. Chez les jeunes filles, où le taux d'abandon scolaire était plus élevé auparavant, la situation s'est sensiblement améliorée grâce aux distributions de rations à emporter. Le programme Food for Education a engagé 16 millions USD (soit 8 milliard de FCFA), il s'agit du plus grand projet d'appui à l'éducation que l'administration américaine ait conduit au Cameroun²⁷.

4.2. Quelques actions des USA en Afrique centrale dans le domaine de la santé

Au regard de la situation relative à la santé de la population Africaine, les USA ont adhéré à la vision de l'OMS au travers le Programme VIH/SIDA des Nations-Unies. Ils sont engagés dans les différents programmes de développement sanitaire et les stratégies de lutte contre le VIH/SIDA dans pays d'Afrique Centrale.

Ces arrangements contribuent à l'harmonisation de l'appui des Nations-Unies et l'amélioration de leurs alignements sur les priorités et le système des pays. Le bureau régional a été restructuré pour mettre plus d'accent sur les fonctions d'élaboration des politiques, de définitions des normes de suivi et évaluation. Trois équipes d'appui inter pays (EAIP) ont été créées et correspondent aux différentes régions de l'Afrique (Orientale, Centrale, Ouest, et Australe).

Malheureusement, cette approche ne s'est pas accompagnée d'une hausse de la contribution des USA au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Dans le cadre du Programme PEPFAR, l'accroissement est resté loin des engagements pris par le président Obama en matière de lutte contre ces maladies.

Mais globalement, l'engagement de l'administration américaine actuelle à la Santé Mondiale est une bonne illustration des nouvelles initiatives, particulièrement dans des domaines qui n'avaient pas

jusque-là d'attention considérable²⁸.

Nous sommes d'avis que l'Afrique centrale, en raison des différents contextes nationaux, pourrait bénéficier de l'accroissement des financements en faveur des programmes de santé mondiaux malgré la pression à laquelle le budget américain est soumis en raison de la morosité économique ambiante : l'administration donne tous les signes d'une ferme volonté de respecter ses engagements en la matière, et c'est aux africains de rechercher le profit à en tirer.

Recommandations

Dans un monde globalisé, les perspectives à l'ère de la mondialisation, les perspectives d'avenir des relations USA – Afrique se doivent de converger vers plus de partenariat réciproque, l'AGOA sera certainement l'instrument-clé de cette évolution aussi bien qualitative que quantitative, particulièrement dans les Etats de l'Afrique centrale en pleine recomposition.

• Recommandations pour les USA

USA devront briser le caractère préférentiel en établissant une plus grande ouverture vers d'autres pays de l'Afrique Centrale en plus de ceux qui sont déjà admis à l'AGOA et d'autres la Trade Africa Initiative afin de multiplier les échanges, d'instituer des structures de type consulaire en Afrique qui soient capables de diffuser l'impact de ce partenariat vers l'opinion publique africaine.

Les exigences de l'amélioration qualitatives incombent, quant à ce, à toutes les parties. Les USA devront certainement travailler à la diversification industrielle des gammes de produits destinés à l'exportation vers l'Afrique en les adaptant plus au besoin et au niveau de vie africain.

Par ailleurs, les Etats ayant véritablement progressé dans leur marche vers plus de démocratie et l'amélioration du climat des affaires devraient certainement bénéficier d'un allègement des conditionnalités de l'aide qui leur sont imposées par les institutions internationales où le poids des USA est considérable, ceci devrait approfondir la qualité d'un partenariat plus équilibré, « gagnant-gagnant », où les africains seront très certainement plus intéressés.

L'un des objectifs de l'AGOA était de favoriser les investissements étrangers dans les pays éligibles. Dans son dispositif actuel, toutes les importations américaines en provenance des pays bénéficiaires de l'AGOA ne sont pas libres de droits et de quotas, mais celles qui en bénéficient devraient avoir des effets d'entraînement sur les autres secteurs d'activité provoquant une augmentation globale du taux de pénétration des produits africains sur le marché américain.

Les effets d'offre induits par cette ouverture commerciale devraient logiquement avoir une implication positive sur le développement des pays exportateurs améliorant leur appareil productif,

suivant la doctrine américaine du « *trade not aid* ». En encourageant les réformes participant à la création d'un environnement favorable à l'investissement, les autorités américaines ont ainsi affiché leur objectif d'enrayer la chute des investissements directs étrangers (IDE) en Afrique.

- **Recommandation pour les pays d'Afrique Centrale**

A la faveur d'un partenariat gagnant-gagnant, les Etats doivent s'approprier l'évidence qui consiste à considérer qu'ils doivent être artisans de leur propre développement. Ceci implique des efforts soutenus aussi bien de la part des acteurs politiques que des populations qu'ils gouvernent.

Enfin, le choix en faveur de la démocratie et de l'amélioration du climat des affaires doit être exempt d'ambiguïtés à la fois venant des politiques que des populations : il est évident que le premier jalon dans cette direction va nécessiter plus de stabilité institutionnelle par le respect strict des règles du jeu démocratique, plus de respect du bien commun, plus de protection des intérêts de la population dans la conclusion des partenariats.

Il faut souhaiter que les efforts que les Africains ont réalisé dans le secteur textile, avec 96% de produits importés sous le label AGOA, s'amplifient et touche bientôt le secteur des équipements de transports et celui des hydrocarbures avec respectivement 93% et 85% de leurs importations labellisées AGOA, profitant particulièrement bien de cet arrangement commercial.

Renforcer les institutions démocratiques et l'Etat de Droit conditionne l'avenir économique de l'Afrique. Cela exigera plus de clarté juridique, de lutter contre la corruption de manière prioritaire, sécuriser l'investissement des entreprises qui créent des emplois et qui soutiennent la croissance.

Il faudra un effort réciproque de compréhension et des connaissances des problèmes. Or, les procédures et les contacts entre l'Afrique et les USA sont insuffisants. Les deux parties devront multiplier les échanges qu'ils soient d'ordre universitaire, intellectuel, économique et politique afin de se donner les meilleures chances d'arriver à des solutions aux problèmes de l'Afrique, et la réponse que pourrait venir de « l'aide américaine ».

Eviter de se présenter dans une attitude de quête de charité aux partenaires mais plutôt le désir d'un échange équitable afin d'obtenir une croissance économique introvertie et de se donner les moyens d'accroître sa prospérité.

Développer son industrie pour augmenter la valeur ajoutée des produits destinés aux USA en vue d'améliorer ses conditions socio-économiques.

Lever les barrières douanières qui les séparent, à réduire les formalités administratives, à lutter contre la corruption et investir davantage dans les infrastructures, ports, routes et réseau électrique.

Pour assurer l'attraction des IDE, l'Afrique doit veiller sur stabilité environnementale, sa croissance économique à l'interne, sa croissance dans le commerce, etc., la bonne gouvernance, la stabilité politique, et aussi et surtout l'orientation des IDE par secteur ainsi que par marché.

Africa Attractive Survey (2013) montre que des progrès ont été réalisés en termes de perception des IDE depuis 2011 et les entrepreneurs le confirment cette affirmation. Ces progrès des IDE reposent sur le même type de recommandations que nous venons de formuler, à savoir lutter contre la corruption, orienter les IDE vers les infrastructures de transports et de logistique.

Conclusion

Comme l'étude s'est attelée à le montrer, les échanges USA – Afrique n'ont pas encore été poussés à leur plein potentiel. Au delà des déclarations optimistes de responsables africains et américains, l'économie est à la peine partout en Afrique, en dehors sans doute du pétrole, et les possibilités effectives de tirer partie des avantages commerciaux consentis et d'attirer des investissements visant cet accès privilégié au marché américain restent lointaines.

Il faudra sans doute, pour bénéficier des avantages de l'AGOA captés par les seuls importateurs américains pour l'instant, que les pays éligibles à l'AGOA progressent encore afin que ces avantages soient mieux répartis compte tenu des produits définis et des échéances courtes. Il y a peut de chances de voir l'AGOA contribuer à l'éclosion et au développement de nouveaux avantages comparatifs en faveur de l'Afrique sans efforts conséquents de la part des Etats africains eux-mêmes.

Cette loi qui est considérée par le Corporate Council on Africa comme la plus importante jamais enregistrée en matière commerciale entre les USA et l'Afrique. Pourtant, les investissements américains en faveur de l'Afrique tardent à venir et il nous est difficile de trancher cette question sinon admettre que les investissements de l'agence gouvernementale (USAID) ou de privés américains n'ont pas encore su faire la différence en Afrique.

Certes, depuis la mise en œuvre de l'AGOA, cela progresse mais il n'y a pas d'afflux importants d'investissements étrangers attirés par les possibilités offertes par la nouvelle législation. Il faudra sans doute en attendre les effets complets à plus long terme. Néanmoins, il semble dès maintenant probable que l'AGOA n'aura que peu d'impact en terme d'IDE nouveaux, en raison de la conception même de la loi : des avantages liés à l'AGOA limités dans le temps pour les pays éligibles, ce qui ne facilite pas la décision d'investir.

L'éligibilité des Etats africains à l'AGOA est en effet conditionnée à une décision annuelle des autorités américaines et peut ainsi être perçue comme précaire. La liste des pays qualifiés est établie chaque année et, comme on l'a vu, l'administration présidentielle peut déclarer un pays inéligible s'il

ne fait pas de « progrès continus » dans un certain nombre de domaines. Les critères d'éligibilité ont, certes, une définition suffisamment large pour qu'une part de la décision finale puisse toujours être influencée favorablement par des pressions politiques ou celles de lobbies. Pourtant, la menace permanente d'une exclusion des pays bénéficiaires de l'AGOA ne crée pas l'environnement stable et durable nécessaire pour attirer des IDE vers les secteurs où l'avantage comparatif s'explique par des préférences commerciales.

Par ailleurs, la liste des produits éligibles peut également être modifiée : le département du Commerce se réserve la possibilité de réintroduire des droits de douane s'il constate un afflux d'importations menaçant l'industrie américaine. De même, les clauses d'origine contiennent un certain nombre de conditions susceptibles aussi d'être réexaminées ;

L'AGOA ne permettant aucune exemption aux barrières non tarifaires, dans le cadre d'actions de sauvegarde et antidumping, l'existence de telles barrières entraîne souvent, dans les faits, des actions en justice longues et coûteuses contre elles. Tout ceci devrait certainement se ressentir sur les calculs de bénéfices à tirer de l'AGOA, en terme tant d'opportunité de marché que d'incitation à investir.

Les relations USA – Afrique sont importantes pour l'Administration Obama qui ne voudrait surtout pas donner l'impression de se désintéresser de l'Afrique et porter une mauvaise analyse des jeux stratégiques mondiaux. L'Afrique n'est plus seulement misérabiliste et se profile comme le géant de demain, auprès de qui on se doit de venir pour plus que des matières premières : c'est un marché qui va bientôt dépasser le milliard d'habitants et elle a mieux résisté à la crise de 2008, ce qui ne saurait laisser dans l'indifférence une puissance comme les USA avec une croissance qui continue de progresser.

La relance économique y est partout à l'ordre du jour et son économie réelle la propulse vers de nouveaux intérêts économiques, mais aussi géostratégiques. Les pays émergents comme la Chine et l'Inde ont donné le signal, elle n'est plus la chasse gardée coloniale des anciennes puissances tutélaires, et les USA leur emboîtent le pas pour éviter d'être marginalisés.

La Chine a désormais officiellement une rencontre au sommet avec les dirigeants africains. Ayant pris pied sur le continent, elle ne lésine pas sur les moyens pour soutenir les pays africains et ses échanges commerciaux avec l'Afrique ont franchi le seuil psychologique de 200 milliards US\$. Malgré les reproches formulés contre cette coopération, il convient de retenir qu'elle se consolide davantage (5^{ème} Forum sur la coopération sino-africaine de Pékin, 2012) et la Chine lance un « plan spécial pour le commerce avec l'Afrique » qui consiste en l'établissement de facilités à l'exportation vers la Chine.

L'Afrique n'a rien gardé de marquant du premier mandat de l'administration Obama qui avait suscité beaucoup d'espoir chez elle. En particulier, en Afrique centrale, la continuité de la politique africaine des USA sous ses prédécesseurs a perduré.

Il faut donc que les USA mettent à profit les prochaines rencontres pour peaufiner des stratégies d'arrimage économique de cette région sensible de l'Afrique, basées sur l'économie et le commerce.

La prolongation de l'AGOA jusqu'en 2015 est une bonne chose mais elle reste limitée, comme l'administration Obama en a fait également l'aveu : plus de 10 ans après son entrée en vigueur, elle n'a pas satisfait aux intentions affichées de servir de levier au développement, à la création de revenus et d'emplois dans des secteurs d'activités déterminants pour les économies africaines, à savoir le pétrole, le textile, l'agro-industrie, l'artisanat.

Dans la perspective de la rencontre d'Août 2014, l'administration Obama doit convaincre les partenaires africains que son approche triptyque « sécurité – démocratie – développement » est pertinente. En effet, pour les 47 chefs d'Etat africains qui séjourneront aux USA à l'invitation du président Obama, il n'y a qu'une seule alternative crédible : le renforcement de la présence économique des USA sur le continent.

Il faut dynamiser les liens avec le continent et tirer les leçons du passé que les bruits des bottes ne s'accommodent pas d'efforts de construction des économies. Une fois la sécurité optimale obtenue pour un meilleur exercice du business, les USA pourront se montrer exigeants en ce qui concerne la démocratie et de la gouvernance. Le deuxième axe de ce triptyque sera le plus difficile à réussir d'autant plus qu'il s'agit d'établir la frontière de la souveraineté, particulièrement dans le choix des animateurs. Les régimes forts n'ont pas la cote et sont des reliques du passé : seuls des dirigeants issus des élections crédibles peuvent avoir droit au chapitre.

Par voie de conséquence, ils bénéficieront de la bienfaisance de nouvelles dispositions américaines. L'objectif ultime étant le bien-être des populations, les USA sont d'avis que les deux autres axes sont des préalables à remplir.

Un changement d'approche assumé par les USA aura un effet catalyseur sur le développement du continent et emportera ceux qui sont nostalgiques d'un passé révolu. Les USA s'engagent donc sur la voie de la récupération du retard accumulé par des décennies d'une politique africaine simpliste et aveugle aux intérêts des africains qui aspirent légitimement à faire aussi partie du « jeu global » par l'économie et la dignité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BACKGROUND, Note on China, US Dept. of State, in <http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/18902.htm>
- BERDING, A.-H., 1966, *Qui fait la politique étrangère américaine ?* Paris.
- BULLARD, A., Waite, J., « In Opposition to Eligibility of Mauritania for Trade Benefits Under the African Growth Opportunity Act », in <http://humanrights.gatech.edu/agoacomment.php>.
- BUNDUKU- LATHA, P., 1999. *L'Administration Clinton et l'Afrique*, Paris : L'Harmattan.
- BURN, W., 1970. « Congress of Racial Equality and American Policy », in *New York Times* du 12/12/1970.
- CHARILLON, F., 2002. « Peut-on choisir sa loyauté en politique étrangère », in Laroche, J., *La loyauté dans les relations internationales*, Paris.
- CHARILLON, F., 2005. *Les notices des relations internationales*, Paris.
- CHASE, R.-S., Hill, E.-B., Kennedy, P., 1996. « Pivotal States and U.S. Strategy », in *Foreign Affairs*, 75, 1.
- CIOUGH, M., 1992. *Free at Last U.S. Policy toward Africa and the End of the Cold War*. Council in Foreign Relations Press. New York.
- CLINTON, H., 2009. « Remarks at the Corporate Council on Africa's Seventh Biennial U.S.-Africa Business Summit », in <http://www.state.gov/secretary/rm/2009a/10/130182.htm>.
- COPINSCHI Ph., NOËL P., 2005. « L'Afrique dans la géopolitique mondiale du pétrole », *Afrique contemporaine* n°216 : 29-42.
- COLLIER P., HOFFLER A., 2005. « Démocraties pétrolières », *Afrique contemporaine* n°216 : 107-123.
- COPSON, R. W., 2007. *The United States in Africa: Bush Policy and Beyond*, London: Zed Books.
- DONNER N., 2004. *Naphte et dynamiques territoriales en Guinée Equatoriale*, mémoire de DEA de géographie de l'université de Paris I, 103p.
- GOLDWYN, D. L., 2009. « Pursuing U.S. Security Interest in Africa », in *Africa Policy Beyond the Bush Years: Critical Challenges for the Obama Administration*, Washington D.C. Center for Strategic and International Studies.
- <http://www.america.gov/st/peacesec-english/2009/May/20090507095154dmslahrellek0.7992975.html>
- <http://www.nytimes.com/2008/02/23/world/africa/23iht>.
- http://www.usaid.gov/locations/sub-saharan_africa/initiatives/agci.html.
- La Revue Géopolitique, 2011, « AFRICOM : Le commandement militaire américain pour l'Afrique », in <http://www.diploweb.com/AFRICOM-Le-commandement-militaire.html> (21 novembre 2011).

LATREILLE, T., 2003, « Les relations commerciales Etats-Unis/Afrique : qui bénéficie réellement de l'AGOA ? », in *Afrique contemporaine* – Automne 2003.

LAUGHLIN, M.-A., 2003, « In Africa, US Looks beyond Liberia », in *The Christian Science Monitor* du 13/08.

Le Potentiel du 05/06/2014 in <http://www.lepotentiel.cd>.

LOBE, J., 2009. « US Obama boosts foreign development aid », in <http://ipsnews.net/news.asp?idnews=46782> consulté le 04/06/2014.

MANDELBAUM, M., 1996, « Foreign Policy as Social Work », in *Foreign Policy*, 75, 1.

POLGREEN, L., 2008, « China, in a new role, presses Sudan on Darfur », in *New York Times*).

POSNER R. A. 1998. *Creating a legal Framework for Economic Development*, The World Bank Research Observer, vol. 13, n°1, pp. 1-11

POURTIER R., MAGRIN G., 2005. « L'exploitation pétrolière en Afrique entre réseaux et territoires, » Festival International de Géographie de Saint Dié, 15p.

PRENDERGAST, J., 2009, « To Obama in China: Don't Shy Away from Sudan, Congo », *enough Project*, in <http://www.enoughproject.org/blogs/obama-china-don't-shy-away-sudan-congo>.

RICE, S., 1999, « US Economic Policy toward Africa », Discours devant l'African Business Conference, Harvard Business School, Boston.

ROSELLINI, C., 2005, « La répartition de la rente pétrolière en Afrique centrale : enjeux et perspectives », in *Afrique contemporaine* 2005/4 (no 216).

ROSENAU, J., 1990, *Turbulences in world politics*, Princeton University Press.

SCHRAEDER, P.J., 1994, *United States Foreign Policy Toward Africa : Incrementalism, Crisis and Change*. Cambridge : Cambridge University Press.

SCHRAEDER, P.-J., 1994, *Policy Toward Africa: incrementalism, Crisis and Change*, Cambridge : Cambridge institute.

SEBILLE-LOPEZ, P., 2006, *Géopolitique du pétrole*. Paris, Armand Colin.

SHINN, David H., 2009, « China's Engagement in Africa », in *Africa Policy beyond the Bush Years: Critical Challenges for the Obama Administration*, Washington D.C., Center for Strategic and International Studies.

STATE DEPARTMENT, 1961, *International, Educational, Cultural and Related Activities for African Countries South of the Sahara*, Washington DC Government Printing Office.

STEINBERG, J.-B., 2009, « Administration's Vision of U.S.-China Relationship », Keynote Address at the Center for a New American Security, in <http://www.state.gov/s/d/2009/129686.htm>.

WARREN, C., 1993, « The USA and Africa: A New Relationship », discours à la 23^{ème} Conférence de l' « African – American Institute », Reston, Va, 23/05/1993. www.polis.sciencespobordeaux.fr/vol14n1/ka.rtf, consulté le 14/06/2014.

- ¹ L'Afrique Centrale s'est avérée être une entité géographique imprécise du fait de l'appartenance à de multiples regroupements régionaux des pays qui la composent. Il n'est pas rare de retrouver même la RDC hors de cet espace et rattachée à l'Afrique de l'Est.
- ² Paul D. Williams (2013), Les opérations de paix en Afrique : Enseignements tirés depuis 2000 in bulletin de la sécurité africaine Publication of the Africa center for Strategic Studies n°25, juillet
- ³ <http://www.intal.be/fr/article/bases-militaires-etrangees-et-droit-souverain-au-developpement>
- ⁴ Turse, N. (2014). Voici pourquoi Africom est une catastrophe pour l'Afrique: entre 2012 et 2013, l'armée étasunienne est intervenue dans 49 pays africains, in *U.S. Military Averaging More Than a Mission a Day in Africa. Documents Reveal Blinding Pace of Ops in 2013, More of the Same for 2014*, tomdispatch.com, 27 mars 2014.
- ⁵ idem
- ⁶ Nile BOWIE (2012). L'AFRICOM des Etats-Unis et la militarisation du continent africain : Le combat contre l'implantation économique chinoise in <http://www.legrandsoir.info/l-africom-des-etats-unis-et-la-militarisation-du-continent-africain-le-combat-contre-l-implantation-economique-chinoise.html>
- ⁷ comme la crise suscitée par l'enlèvement des 200 lycéennes de Chibok par la secte islamiste Boko Haram en Avril 2014.
- ⁸ Schraeder, P.J., 1994, *United States Foreign Policy Toward Africa : Incrementalism, Crisis and Change*. Cambridge, Cambridge University Press.
- ⁹ Ces informations proviennent du site de l'ambassade des Etats unis en RDC <http://french.kinshasa.usembassy.gov/>
- ¹⁰ Goldwyn, D.L., 2009, « Pursuing U.S. Security Interests in Africa », in *Africa Policy Beyond the Bush Years: Critical Challenges for the Obama Administration*, Washington D.C., Center for Strategic and International Studies.
- ¹¹ Goldwyn, D. L., 2009, « Pursuing U.S. Security Interests in Africa », in *Africa Policy Beyond the Bush Years: Critical Challenges for the Obama Administration*, Washington D.C., Center for Strategic and International Studies.
- ¹² Shinn, David H., 2009, « China's Engagement in Africa », in *Africa Policy Beyond the Bush Years: Critical Challenges for the Obama Administration*, Washington D.C., Center for Strategic and International Studies.
- ¹³ Polgreen, Lydia, 2008, « China, in a new role, presses Sudan on Darfur », in *New York Times*. <http://www.nytimes.com/2008/02/23/world/africa/23iht>.
- ¹⁴ Background note on China, US Dept. of State. <http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/18902.htm>
- ¹⁵ « CNPS, Sudan Sign Oil Refining, Asset Swap Agreements », *Bloomberg News*, http://www.bloomberg.com/apps/news?pid=20601091&sid=abhOz40OU2_s
- ¹⁶ Steinberg, James B, 2009, « Administration's Vision of U.S.-China Relationship », Keynote Address at the Center for a New American Security, <http://www.state.gov/s/d/2009/129686.htm>
- Prendergast, J., 2009, « To Obama in China: Don't Shy Away from Sudan, Congo », *Enough Project* <http://www.enoughproject.org/blogs/obama-china-don-t-shy-away-sudan-congo>.
- ¹⁷ Lancaster xxxxx
- ¹⁸ <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/IQ.CPA.TRAN.XQ>
- ¹⁹ <http://www.slateafrique.com/395/guinee-equatoriale-etats-unis-diplomatie-economie>
- ²⁰ Le Potentiel du 05/06/2014 in www.lepotentiel.cd.
- ²¹ http://www.usaid.gov/locations/sub-saharan_africa/initiatives/agci.html.
- ²² En 2008, les importations américaines en provenance d'Afrique ont augmenté de 27,8%, mais ce n'était en grande partie attribuable à une augmentation de 31,9% des importations de pétrole brut qui représentent 79,5% des importations totales en provenance d'Afrique subsaharienne. Voir U.S.-Africa Trade Profile, U.S. Department of Commerce, in http://www.agoa.gov/resources/US_African_Trade_Profile_2009.pdf.
- ²³ Clinton, Hilary, "Remarks at the Corporate Council on Africa's Seventh Biennial U.S.-Africa Business Summit", <http://www.state.gov/secretary/rm/2009a/10/130182.htm>.
- ²⁴ Danielle Langton, "U.S. Trade and Investment Relationship with Sub-Saharan Africa: The African Growth and Opportunity Act and Beyond"
- ²⁵ Lobe, J., 2009, « US: Obama boosts foreign development aid », <http://ipsnews.net/news.asp?idnews=46782> consulté le 04/06/2014.
- ²⁶ <http://french.kinshasa.usembassy.gov/highlight.french-02112013.html>
- ²⁷ http://french.yaounde.usembassy.gov/prfr_031413.html
- ²⁸ Kellerhals, Merle David Jr., 2009, « Obama Proposes Massive Global Health Initiative », <http://www.america.gov/st/peacesecenglish/2009/May/20090507095154dmslahrellek0.7992975.html>